

Guide des opportunités de financement de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture

France

Ce guide est une actualisation partielle du **Guide des opportunités de financement de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture en Europe**¹ publié par la Fondation Interarts, *On the Move* et PRACTICS et mis en en ligne en septembre 2011.

Ce **guide, actualisé en novembre 2015**, se focalise exclusivement sur la **France** et inclut:

- **Des opportunités de financement de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture de nationalité française ou de résidents en France > Mobilité sortante - MS**
- **Des opportunités de financement de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture d'autres pays vers la France > Mobilité entrante - ME**

Ce guide répertorie des sources de financement nationales, locales (notamment des régions) et internationales, publiques ou privées. **Seules les opportunités régulières de financement accessibles en ligne sont incluses. Les financements pour lesquels l'information n'est pas disponible sur Internet, les conditions d'éligibilité ne sont pas basées sur des appels à projets ouverts ainsi que les fonds liés à des financements ponctuels et irréguliers ne sont également pas répertoriés.**

Pour une présentation générale de la méthodologie et de l'approche de la recherche, merci de consulter l'introduction du **Guide des Opportunités de financements de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture en Europe**².

De manière générale, l'objectif principal des guides de financement de la mobilité culturelle est de rendre accessibles en ligne, de manière transparente, des informations existant sur le financement de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture. L'idée est également de donner aux responsables de politiques publiques et de fonds de mobilité ainsi qu'aux bailleurs de fonds des suggestions sur les domaines à financer de manière plus efficace et équitable de manière à assurer un soutien pérenne de la mobilité culturelle en Europe et dans le monde.

L'actualisation de ce guide grâce à la collaboration entre la *Fondation Interarts* et *On the Move* a reçu le **soutien du Ministère français de la Culture et de la Communication**. Si l'objectif de cet outil en ligne est de tenter de rassembler dans un seul document l'ensemble des ressources accessibles pour aider à la mobilité internationale, nous sommes néanmoins pleinement conscients des limites d'un tel exercice. **Nous vous serions reconnaissants de nous envoyer toute modification, correction ou information sur de nouveau fonds à mobility@on-the-move.org.**

Pour des appels à projets réguliers ou ponctuels, des opportunités de collaborations ou de financement en général de la mobilité internationale, nous vous invitons à vous abonner à la lettre d'information mensuelle gratuite sur la page d'accueil du site de *On the Move* : on-the-move.org (**lettre d'information en français soutenue par Ministère français de la Culture et de la Communication**).

Actualisé en novembre 2015 par Maia Sert³ et coordonné par Marie Le Sourd

Total d'organisations répertoriées : **77**, correspondant à **113** fonds (villes et régions incluses)

(pour comparaison en septembre 2014 : 69 organisations répertoriées correspondant à 119 fonds)

On the Move et ses partenaires tiennent à remercier les responsables de fonds de mobilité et/ou les centres de ressources pour leurs conseils et remarques dans le cadre de ces deux mois d'actualisation du guide.

Les mentions Pri (privé), Pub. (public), PP (privé/public) ont été ajoutées pour mettre en valeur les sources de financements.

The mention EN has been added in the table of contents when the information is in English.

¹ <http://on-the-move.org/funding/europe>

² Voir lien ci-dessus.

³ <https://fr.linkedin.com/in/maiasert>

Pour rappel :

Dans la section du site de *On the Move* concernant la Charte pour une Mobilité pérenne et responsable des artistes et des professionnels de la culture, vous pouvez trouver une **définition de référence de la mobilité des artistes et des professionnels de la culture**⁴.

Par souci d'harmonisation avec les autres guides, les disciplines généralement couvertes par tous les guides de financement de la mobilité sont :

Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)

Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)

Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet)

Musique

Littérature (littérature, traduction)

Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)

Arts interdisciplinaires

Recherche

Administration culturelle

Tous

Par souci d'harmonisation avec les autres guides, les formes de mobilité couvertes par tous les guides de financement de la mobilité sont :

Résidences d'artistes et/ou d'écrivains

Soutien pour participer à des événements

Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire

Aides pour le développement de marchés

Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux

Aides pour des projets ou à la production

Aides pour des missions d'exploration

Bourses de recherche

Aides pour favoriser les tournées de groupes

Bourses de voyages (valables pour différentes finalités)

Occasionnellement d'autres disciplines ou formes de mobilité ont été ajoutées.

⁴ <http://on-the-move.org/charte/mobilitedesartistes/>

Table des matières

1. Organismes publics nationaux / multilatéraux

p. 10

1.1. Ministère de la Culture et de la Communication *EN*

Stage technique international d'archives – [ME](#)Conférence Internationale Supérieure D'Archivistique – [ME](#)Programme Profession Culture – [ME](#)

1.2 Ministère de la Culture et de la Communication, Institut Français et British Council *EN*

Fluxus – [ME / MS](#)

1.3. Ministères des Affaires étrangères français et allemand

Fonds franco-allemand pour des programmes culturels en pays tiers - [MS](#)

1.4. Institut français *EN (Partial)*

Programmes de mobilité tous pays : Hors Les Murs et Missions Stendhal - [MS](#)Résidences américaines et résidences France-Québec - [MS](#)Echanges et Coopération artistiques - actions de coopération et de diffusion - [MS](#)Caraïbes en Créations - [ME / MS](#)Afrique en Créations - [ME / MS](#)Culture Lab - [ME](#)

1.5. Ambassade de France à New York et partenaires - FACE (French American Cultural Exchange) *EN*

Etant donné – Le Fonds franco-américain pour l'art contemporain - [ME / MS](#)Le Fonds franco-américain pour le théâtre contemporain - [ME / MS](#)FUSED Echange Danse France/Etats-Unis - [ME / MS](#)

1.6 Bureau du Théâtre et de la Danse / Institut français d'Allemagne et Goethe-Institut

Fonds Transfabrik - Fonds franco-allemand pour le spectacle vivant - [ME / MS](#)

1.7. Bureau des arts plastiques de l'Institut Français d'Allemagne et Ambassade de France en Allemagne *EN*

Perspektive – Fonds pour l'art contemporain et l'architecture - [ME / MS](#)

1.8. Organisation Internationale de la Francophonie

Fonds d'aide à la circulation des artistes - [ME](#)Arts visuels et vivants (trois programmes) – [ME](#)

1.9. Commission internationale du théâtre francophone

Subvention de soutien aux organismes de création et de production - [ME / MS](#)

1.10. Centre National des Arts Plastiques (CNAP) *EN (Partial)*

Soutien à une recherche / production artistique - [MS](#)Soutien à la recherche en restauration et en conservation d'œuvres d'art contemporain - [MS](#)Soutien à la recherche en théorie et critique d'art - [MS](#)Aide à la première exposition - [ME](#)

1.11. Office National de la Diffusion artistique (ONDA) *EN*

Tournées de spectacles étrangers en France - [ME](#)Voyages de repérage et destinations : bourses de mobilité - [MS](#)

1.12. Centre National de la Chanson, des Variétés et du jazz

Tournées à l'export - [MS](#)Aide à la diffusion à l'étranger - [MS](#)Soutien au déplacement - [MS](#)

1.13. Centre National de la Danse [EN](#)Résidences de création et résidences augmentées - [ME](#)Bourse Philippe Braunschweig - [ME / MS](#)**1.14. Centre national du livre** [EN](#)Bourses de résidences - [MS](#)**2. Les sociétés civiles****p. 28****2.1. SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)****(En partenariat avec l'Institut français de Paris, l'Ambassade de France en Allemagne, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Goethe Institut et le Bureau Export)**Impuls Neue Musik- Fonds franco-allemand pour la musique contemporaine - [ME / MS](#)**(En partenariat avec l'Institut Français, le Bureau Export Musique, le Ministère de la Culture et de la Communication et le British Council)** [EN](#)Diaphonique, Fonds franco-britannique pour la musique contemporaine - [ME / MS](#)**(En partenariat avec l'Ambassade de France à New York et des partenaires, dans le cadre de FACE-French American Cultural Exchange)** [EN](#)Fonds franco-américain pour la musique contemporaine - [ME / MS](#)Fonds franco-américain pour le jazz et les musiques improvisées - [ME / MS](#)**2.2. SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes)**Déplacements à l'international - [MS](#)**2.3. ADAMI (Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes)**Aide aux projets - [MS](#)**2.4. SADC (Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques)** [EN](#)Soutien à l'étranger – théâtre (festival) - [MS](#)Soutiens aux festivals de danse - [MS](#)**3. Autres structures (inclus les fonds)****p. 33****3.1. Le Fonds pour la Création musicale**Aide au Spectacle vivant France et export / Les variétés - [MS](#)Aide au spectacle vivant France & export/ Les musiques jazz, contemporaines, classiques du monde et pour enfants - [MS](#)Aide aux Festivals à l'export - [MS](#)**3.2. Bureauexport** [EN](#)Aide à l'export - [MS](#)Actions de promotion et de prospection (musiques actuelles et classiques) - [ME / MS](#)**3.3. Maison des Cultures du Monde** [EN](#)Courants – [ME](#)**3.4 Fonds Roberto Cimetta** [EN](#)Bourses de voyages - [ME / MS](#)**3.5. Fonds François Schneider** [EN](#)Contemporary Talents – [ME](#)

3.6. L'accélérateur The Bridge ENAccélération de startups - Ecosystème national innovant culture et numérique - [MS](#)**4. Collectivités territoriales****p. 38****4.1. Institut français EN**Partenariat Institut Français et collectivités territoriales - [MS](#)**4.2. Région Alsace**Soutien à la diffusion du spectacle vivant - [MS](#)**4.3. Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines EN**Résidences internationales et soutiens individuels - [ME / MS](#)**4.4 Ville de Strasbourg**Résidences - [ME / MS](#)**4.5. Région Aquitaine**Soutien à la mobilité des artistes et des créateurs aquitains professionnels - [MS](#)**4.6. ECLA - Portail aquitain des professionnels de l'écrit, de l'image et de la musique**Résidences de la Prévôté - [ME / MS](#)**4.7. Région Bourgogne**Coopération internationale – soutien aux acteurs bourguignons - [ME / MS](#)**4.8. Région Champagne-Ardenne**Aide à la mobilité internationale - [MS](#)**4.9. Collectivité territoriale de Corse**Diffusion en dehors de la Corse de concerts, spectacles musicaux, théâtraux, chorégraphiques et spectacles liés au conte et aux arts du cirque - [MS](#)**4.10. Région Ile de France**Appels à projets dans le domaine culturel (Europe/international) - [ME / MS](#)Arcadi-Fonds de soutien à l'initiative et à la recherche - [ME / MS](#)**4.11. Ville de Paris EN**Résidences - [ME / MS](#)**4.12. Région Languedoc Roussillon**Arts plastiques et visuels - Programme de soutien à la participation aux foires et aux salons d'art contemporain - [MS](#)Livre, lecture publique et littérature orale - Programmes de soutien à l'export - [MS](#)Programme de soutien à l'export pour les musiques actuelles - [MS](#)**4.13. Région Limousin**Bourses aux artistes plasticiens - [MS](#)**4.14. Espace Culturel Grande Région (couvrant la région Lorraine)**Subventions pour projets transfrontaliers - [ME / MS](#)**4.15. Région Midi Pyrénées**Soutien à la mobilité artistique hors Midi-Pyrénées - [MS](#)

4.16. Normandie - Office de Diffusion et d'Information Artistiques (ODIA)Aide à la mobilité des équipes artistiques - [MS](#)**4.17. Région Nord Pas de Calais [EN](#)**Bourses de mobilité - [MS](#)**4.18. Région Pays de la Loire**Soutien aux projets artistiques et culturels développés dans le cadre des coopérations décentralisées de la Région - [ME](#) / [MS](#)**4.19 Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)**Musiques - Aides à la diffusion - [MS](#)Théâtre, arts de la rue et cirque - Aides à la diffusion et à l'exportation - [MS](#)**4.20. Région Rhône-Alpes**Fonds d'innovation artistique et culturelle en Rhône-Alpes (FIACRE) - Mobilité internationale - [MS](#)**4.21. Conseil régional de Haute-Savoie**Projets transfrontaliers - [ME](#) / [MS](#)**5. Fondations****p. 53****5.1. Fondation BNP Paribas [EN](#)** – Programme Culture - [MS](#)**5.2. Fondation Hippocrène [EN](#)** - Projets européens - [ME](#) / [MS](#)**5.3. Fondation franco-japonaise Sasakawa** - Subventions - [ME](#) / [MS](#)**5.4. Nuovi Mecenati - Nouveaux Mécènes : Fondation Franco-italienne pour la création contemporaine** - Soutiens aux échanges culturels franco-italiens - [MS](#)**6. Programmes France / Europe****p. 55****7. Focus Cinéma****p. 55****7.1. Institut Français [EN](#)**Programmes de mobilité - Louis Lumière - [MS](#)**7.2. EURODOC [EN](#)**Programme de formation - EURODOC Production - [ME](#)**7.3. Film Akademie Baden-Wuerttemberg et la Femis [EN](#)**Académie franco-allemande du cinéma : Atelier Ludwigsburg-Paris - [ME](#) / [MS](#)**7.4. Centre National de la Cinématographie (CNC) [EN](#)**Aide aux cinémas du monde - [ME](#) / [MS](#)**7.5. Festival de Cannes [EN](#)**La résidence du Festival de Cannes / Cinéfondation - [ME](#)La fabrique des cinémas du monde (dans le cadre du Pavillon des Cinémas du Monde) - [ME](#)**7.6. Festival des Trois Continents [EN](#)**Produire au Sud - [ME](#)**7.7. Moulin d'Andé Céci (Centre d'Écritures Cinématographiques)**Aide aux écritures du cinéma : programme francophone - [ME](#)

7.8. SACEM (en partenariat avec Directors Guild of America - DGA, Writers Guild of America – WGA, et la Motion Picture Association of America - MPAA) [EN](#)Fonds Culturel franco-américain - [ME / MS](#)**7.9. SACD (Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques) [EN](#)**Soutiens à l'étranger – cinéma (festival) - [MS](#)Soutiens à l'étranger – animation (festival) - [MS](#)**8. Focus Jeunes****p. 62****8.1. Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)**Jeunes professionnels de musée, Jeunes éditeurs et libraires et Jeunes traducteurs littéraires – Programme Georg-Arthur-Goldschmidt - [ME / MS](#)**8.2. Fondation de France**Bourses déclics Jeunes - [MS](#)**8.3. Fondation Zellidja**Bourses de voyage – [MS](#)**8.4. Fondation Culture & Diversité**Prix « Voyager pour apprendre les métiers de l'art » - [ME / MS](#)**8.5. Office Franco-Québécois pour la Jeunesse**Soutien à des projets novateurs - [ME / MS](#)Séjour de formation thématique - [ME / MS](#)**9. Autres résidences et projets d'échanges****p. 67****9.1 Casa de Velázquez [EN](#)**Résidences et bourses pour artistes – [MS](#)**9.2. Villa Kujoyama**Résidences – [MS](#)**9.3. Académie de France à Rome - Villa Médicis [EN](#)**Résidences lauréats – [MS](#)Résidences pensionnaires – [MS](#)Hôtes en résidence – [MS](#)**9.4. Association des Centres Culturels Européens (ACCR) [EN](#)**Programme Odyssée - [ME](#)**9.5. Atelier Calder [EN](#)**Résidences - [ME](#)**9.6. Galerie Ho [EN](#)**Labo Ho – [ME](#)**9.7. Terra Foundation for American Art [EN](#)**Terra Summer Academy - [ME](#)**9.8. La galerie, Centre d'Art Contemporain de Noisy Le Sec [EN](#)**Programme *Curators in residence* - [ME](#)

9.9. ATLAS - Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL)Programme de résidences et Fabrique des traducteurs - [ME](#)**9.10. Villa Marguerite Yourcenar - Conseil Général du Nord**Résidences d'écrivains - [ME](#)**9.11. Centre International de Poésie Marseille (CIPM)**Résidences - [ME](#) / [MS](#)**9.12. Maison des Écrivains Étrangers et des Traducteurs de Saint-Nazaire (M.E.E.T) [EN](#)**Résidences - [ME](#)**9.13 Maison des Arts Georges Pompidou [EN](#)**Résidences Maison Daura (Saint-Cirq-Lapopie) - [ME](#)**9.14. Brown Foundation Fellows programme [EN](#)**Dora Maar Fellowship – [ME](#)**9.15 Ecole nationale supérieure d'arts – Bourges (France) [EN](#)**La Box- résidences pour commissaires d'expositions – [ME](#)**9.16 Artslant Foundation [EN](#)**Georgia Fee residencies for artists/writers – [ME](#)**9.17 Dos mares [EN](#)**Résidences – [ME](#)**9.18 Fondation Camargo [EN](#)**Résidences - [ME](#)

Autres ressources

> Guide des financements de la mobilité des artistes et professionnels de la culture en **Europe** (29 pays), **Asie** (19 pays), **la région arabe** (13 pays) et **les Etats-Unis** : <http://on-the-move.org/funding/>

> **Fund-Finder**: le guide des financements du secteur culturel et créatif commissionné à On the Move par l'IETM-Réseau international pour les arts du spectacle contemporain : https://www.ietm.org/sites/default/files/fund-finder_oct2015.pdf

> Lien vers des ressources concernant le financement de la culture et de la mobilité (inclus les guides du CNAP) : <http://on-the-move.org/librarynew/guidesandtoolkits/104/funding/>

> Lien de l'IRMA sur les financements pour la diffusion à l'international et l'export (musiques actuelles): <http://www.irma.asso.fr/Les-aides-la-diffusion?lang=fr>

> Lien vers des centres de ressources et d'information compilés par le Ministère de la Culture et de la Communication (document téléchargeable « *download the documents here* », pages 71-72) : <http://on-the-move.org/librarynew/policyandadvocacy/article/15045/report-on-building-a-strong-framework-for-artists/?category=87>

> Mentions spéciales pour ces liens en région :

Réseau en scène – Languedoc Roussillon : <http://www.reseauenscene.fr/antena-europe.html>

Spectacle vivant Bretagne : <http://www.spectacle-vivant-bretagne.fr/ressources/pole-culture-europe>

Le Transfo - Auvergne : <http://www.letransfo.fr>

ARCADE - Région PACA : <http://www.arcade-paca.com/dispositifs/rechercher-un-dispositif/>

La Nacre - Rhône-Alpes : <http://www.la-nacre.org/ressources-et-thematiques/nos-thematiques/europe-et-mobilite/>

> Pour le secteur du livre :

<http://www.francelivre.org>

Promotion des œuvres et des auteurs francophones contemporains et le site Entr'Actes:

<http://www.sacd.fr/Promotion-Entr-actes.1947.0.html>

> Sites de financements participatifs (*crowdfunding*) :

<http://www.kisskissbankbank.com>

<http://fr.ulule.com/>

<http://proarti.fr/>

FRANCE

1. Organismes publics nationaux /multilatéraux

1.1. Nom de l'organisation **Ministère de la Culture et de la Communication**
(Direction générale des patrimoines/département formation scientifique et technique)

Stage technique international d'archives (STIA)

Forme de mobilité	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Formation (Pub.)
Secteur	Patrimoine – archives
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (francophone)
Profession	Archivistes français et étrangers francophones, travaillant dans les services d'archives nationaux ou locaux, publics et privés.
Destination	Mobilité entrante: France
Autres priorités	Date limite de dépôt des dossiers au SCAC pour les participants demandant une bourse : 30 janvier. Date limite de dépôt des dossiers de candidature pour tous les participants: 1 ^{er} mars Stage de 5 semaines.
Dimension des aides	Frais de voyage et séjour à charge du stagiaire ou de son institution si non boursier ; si boursier, aux frais du gouvernement français (bourse de voyage/bourse de séjour/bourse voyage +séjour).
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-internationale/formations/ ; http://www.culturecommunication.gouv.fr/En-pratique/Formation-continue-et-internationale-en-patrimoine/Stages-internationaux

Conférence Internationale Supérieure D'Archivistique

Forme de mobilité	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Formation Soutien pour participer à des événements
Secteur	Patrimoine – archives
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (une région du monde spécifique par année : en 2015 : Pays membres du Conseil de l'Europe)
Profession	Archivistes français et étrangers
Destination	Mobilité entrante: France
Autres priorités	5 jours de formation bilingue composé d'interventions de professionnels et d'experts français et étrangers, de visites de services d'archives et patrimoniaux, d'ateliers pratiques. La Conférence Internationale Supérieure d'Archivistique (CISA) se veut le lieu et le moment d'échanges entre archivistes étrangers et français sur un ou plusieurs des thèmes évoqués.(En 2015 : Les services d'archives et leur écosystème numérique)
Dimension des aides	Les frais de transport sont à la charge soit du candidat, soit de son institution d'origine, soit du poste diplomatique. Les frais pédagogiques ainsi que de séjour en France

(hébergement, repas, transports) seront couverts par le Ministère de la culture et de la communication.

Vu pour la dernière fois
Adresses

2/11/2015
<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-internationale/formations/>
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Europe-et-international/Accueil-et-formation/Appel-a-candidatures-pour-la-CISA-2015-date-limite-18-septembre-2015>

Programme Profession Culture

Forme de mobilité	Aides au développement de projets et au développement de réseaux entre institutions (Pub.)
Secteur	Administration culturelle
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE et dans le monde
Profession	Professionnels de la culture, opérateurs culturels
Autres	Responsabilités dans une institution culturelle
Destination	Mobilité entrante: France : établissements publics sous la tutelle du Ministère de la culture et de la communication, et bibliothèques publiques (Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque Publique d'Information, soit bibliothèques territoriales)
Autres priorités	Le programme Profession Culture a pour objectif de favoriser le développement de projets de coopérations et la construction de réseaux durables d'échanges entre les établissements publics français, placés sous la tutelle du ministère de la culture et de la communication et leurs partenaires étrangers. Le programme soutient les managers culturels ou chefs de départements, ou responsables de projets proposant un projet en collaboration avec une institution française d'accueil. Le projet doit contribuer à la formation et à l'échange de savoirs, afin de renforcer les liens culturels entre leur institution et l'institution française.
Dimension des aides	Bourses de 1 000 € par mois maximum et couverture sociale, pendant 1 à 3 mois. Le logement doit être pris en charge par le bénéficiaire ou bien par l'institution qui l'accueille. Les frais de voyage (transport et visa) peuvent être couverts par le bénéficiaire, son institution d'envoi ou toute autre forme d'aide.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Europe-et-international/Accueillir-les-cultures-etrangeres Exemple (BNF) : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/profession_culture/a.participer_programme_profession_culture.html

1.2. Nom de l'organisation

Ministère de la Culture et de la Communication, Institut français, British Council

Fluxus

Forme de mobilité

Résidences d'artistes (curateurs > recherches)
Aides à la production et aux projets
Soutien pour participer à des événements (formations) (Pub.)

Secteur	Arts visuels
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Les artistes impliqués doivent être âgés de moins de 45 ans
Critères géographiques	France, Grande Bretagne
Nationalité	France Grande Bretagne
Profession	Centres d'art, musées, institutions culturelles, lieux alternatifs, « project spaces », Centres de formation artistiques, centres de recherches/studios etc.
Destination	Mobilité entrante: France, GB Mobilité sortante: France, GB
Autres priorités	Fluxus finance des projets valorisant la création contemporaine britannique en France et la création contemporaine française en Grande-Bretagne. Il appuie des projets d'exposition et des projets de résidence curatoriale.
Dimension des aides	Non mentionné
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://fluxusartprojects.com/quest-ce-que-fluxus/

1.3. Nom de l'organisation **Ministères des affaires étrangères français et allemand**

Fonds Franco-Allemand pour des programmes culturels en pays tiers

Forme de mobilité	Aides pour des projets ou à la production (Pub.)
Secteur	Arts du spectacle – théâtre, danse Arts visuels – peinture, sculpture Audiovisuel et médias – cinéma Musique Littérature Patrimoine – archives Recherche
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France; Allemagne; monde
Nationalité	Citoyenneté française ou allemande ou résidence permanente en France ou en Allemagne
Profession	Organisations, institutions et fondations
Autres	Le programme est géré par les missions et les instituts culturels français et allemands à l'étranger
Autres priorités	Promotion des projets conjoints franco-allemands dans les pays tiers, en collaboration avec un partenaire local
Dimension des aides	En fonction des projets – En 2013, le montant moyen des aides s'élevait 7895€.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.france-allemande.fr/Le-Fonds-de-financement-des.html http://www.institutfrancais.com/fr/le-fonds-culturel-franco-allemand

1.4. Nom de l'organisation **Institut Français⁵**

Programme de mobilité - Hors les murs

Forme de mobilité	Aides aux projets ou aides à la production, soutiens pour des missions d'exploration de courte durée Résidences d'artistes et/ou d'écrivains (Pub.)
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Musique Littérature (BD, jeunesse) Audiovisuel et médias (cinéma, arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Arts interdisciplinaires
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Nationalité française ou résidant en France depuis au moins 5 ans
Profession	Artistes, créateurs
Destination	Monde
Autres priorités	Programme de mobilité de 1 à 3 mois consécutifs destiné à des créateurs et des artistes déjà inscrits dans une démarche professionnelle souhaitant séjourner à l'étranger dans le cadre d'un projet spécifique à développer dans un pays de leur choix.
Dimension des aides	Les lauréats se verront allouer une allocation forfaitaire de séjour incluant le transport international d'un montant de 5 000 € à 12 000 €, dont le montant sera évalué en fonction du projet.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/residences-hors-les-murs-2016

Programme de mobilité - Missions Stendhal

Forme de mobilité	Aides aux projets ou aides à la production Résidences d'artistes et/ou d'écrivains (Pub.)
Secteur	Littérature
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Nationalité française ou résidant en France depuis au moins 5 ans
Profession	Les candidats doivent déjà avoir publié
Destination	Monde
Autres priorités	Le programme Stendhal soutient des auteurs français ou résidant en France qui présentent un projet d'écriture à l'étranger d'une durée d'un mois au moins. Pendant leur résidence d'écriture, ils apportent leur concours aux actions d'échanges culturels menées par les postes du réseau culturel français à l'étranger (colloques, lectures publiques,

⁵ L'Institut Français est également répertorié dans les sections 4 (Collectivités territoriales) et 7 (Focus Cinéma).

rencontres, ateliers d'écriture). Une commission consultative placée sous la présidence de la directrice de l'Institut français étudiera l'ensemble des dossiers. Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, l'originalité du sujet, le travail d'écriture, la pertinence du projet en rapport avec la destination demandée seront pris en compte dans l'évaluation.

Dimension des aides	Cette aide est constituée d'une allocation forfaitaire d'un mois. Les versements de cette aide seront effectués suivant l'échéancier suivant : 80 % sont versés 2 semaines avant le départ et uniquement après remise des documents administratifs ; 20 % sont versés au retour et à réception des justificatifs de voyage (cartes d'embarquement) et du compte rendu de séjour (4 pages minimum).
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.institutfrancais.com/fr/promotion-des-auteurs-francais/missions-stendhal

Résidences américaines et résidences France-Québec

Forme de mobilité	Résidences d'artistes (Pub.)
Secteur	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Audiovisuel et médias (cinéma, arts électroniques, nouveaux médias, Internet)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Etats-Unis, Québec
Nationalité	Nationalité française ou résidant en France depuis au moins 5 ans
Profession	Artistes, créateurs
Destination	Mobilité sortante : Etats-Unis, Québec
Autres priorités	Résidences américaines : séjour de 2 mois, partenariat avec une structure locale américaine identifiée par l'artiste favorisant l'insertion professionnelle des plasticiens dans le milieu artistique américain et de générer des projets de collaboration au-delà de la résidence Résidences France-Québec : séjour de 3 mois, mise à disposition d'un appartement et d'un atelier de travail au <u>CALQ</u> , à la <u>SAT</u> ou au <u>Sporobole</u>
Dimension des aides	Résidences américaines : allocation forfaitaire de séjour incluant le transport international de 6200€ Résidences France-Québec : allocation forfaitaire de séjour de 5000€, aller-retour entre lieu de résidence en France et Québec, soutien logistique au projet d'un montant maximal de 2000€ directement versé aux structures d'accueil
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/residences-americaaines-2015 http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/residences-france-quebec-arts-numeriques-2015

Échanges et coopération artistiques: actions de coopération et de diffusion

Forme de mobilité	Aides aux projets ou aides à la production Aides pour favoriser les tournées des groupes (Pub.)
Secteur	Arts du spectacle – théâtre, danse, cirque, arts de la rue Arts visuels Audiovisuel et médias – nouvelles médias Musique Littérature – littérature, traduction Patrimoine

Arts interdisciplinaires
Recherche
Administration culturelle
Tous

Eligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques Monde
Nationalité France, Caraïbes, Afrique, Monde
Profession Le service de coopération et d'action culturelle d'une ambassade de France qui regroupe l'ensemble des demandes du réseau pour son pays (Institut français, Alliance Française...); Un(e) artiste / une compagnie résidant en France ; Un(e) artiste / une compagnie résidant en Afrique ou dans la Caraïbe ; Une structure / un opérateur culturel (lieu de diffusion, festival, musée,...) français ; Une structure / un opérateur culturel (lieu de diffusion, festival, musée,...) étranger.

Destination Mobilité sortante: Monde

Autres priorités L'Institut français propose un dispositif de soutien aux projets du réseau culturel français à l'étranger et ceux des porteurs de projets pour des opérations menées en concertation avec les services culturels des ambassades de France. Ce dispositif permet de déposer des demandes de soutien qui sont examinées par l'ensemble des experts artistiques de l'Institut français. La session a lieu à l'automne pour les projets de l'année suivante. S'inscrire gratuitement sur IF prog. en ligne.

Dimension des aides Dépend du projet.

Vu pour la dernière fois 2/11/2015

Adresse <http://ifprog.institutfrancais.com> (inscription gratuite)
<http://www.institutfrancais.com/fr/appels-projets>

Caraïbes en créations

Forme de mobilité Résidences d'artistes et d'écrivains
Soutien pour participer à des événements
Aide au développement de marchés (Pub.)

Soutien pour des projets ou aides à la production
Soutien à des ateliers de formation à dimension régionale

Secteur Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)
Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués, mode, design)
Musique
Arts interdisciplinaires

Eligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques Caraïbes
Nationalité Citoyens ou résidents dans les pays concernés
Profession Artistes et organisations

Destination Mobilité entrante: France ou Caraïbes, Europe
Mobilité sortante: Canada, Guadeloupe, Martinique, Antigua et Barbuda, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Porto Rico, République Dominicaine, Saint Kitts et Nevis, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago, Cuba, Iles Vierges, Etats Unis, Mexique, Belize, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Colombie, Venezuela, Guyane, Surinam, Guyane, Brésil

Autres priorités Plusieurs mécanismes de soutien sont disponibles, parmi lesquels certains sont ouverts aux artistes et d'autres gérés directement par l'Institut Français avec ses partenaires locaux : Visas pour la Création (résidences), Dispositif Caraïbes (actions de coopération), et plusieurs dispositifs pour chaque discipline

Dimension des aides Environ 5 000 € pour les résidences
Environ 3 000 à 12 000€ sur les aides à projet, en fonction du dispositif

Vu pour la dernière fois 2/11/2015
Adresse <http://www.institutfrancais.com/fr/afrique-et-caraibes-en-creations>
<http://www.institutfrancais.com/fr/appels-projets>

Afrique en créations

Forme de mobilité Résidences d'artistes et d'écrivains
Soutien pour participer à des événements
Aide au développement de marchés
Soutien pour des projets ou aides à la production
Soutien à des ateliers de formation à dimension régionale (Pub.)

Secteur **Arts de la scène** (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)
Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués, mode, design)
Musique
Arts interdisciplinaires

Eligibilité des bénéficiaires
Critères géographiques Afrique
Nationalité Citoyens ou résidents en France et en Afrique
Profession Artistes et organisations

Destination Mobilité entrante France pour les Résidences + Europe (par exemple pour les formations)
Coopération et circulation dans les territoires africains et caribéens

Autres priorités Plusieurs mécanismes de soutien sont disponibles, parmi lesquels certains sont ouverts aux artistes et d'autres gérés directement par l'Institut Français avec des partenaires locaux : Visas pour la Création (résidences), Visa formation, Equation Musique

Dimension des aides Environ 5 000 € pour les Résidences
Environ 3 000 à 12 000 € sur les aides à projets, en fonction du dispositif

Vu pour la dernière fois 2/11/2015
Adresse <http://www.institutfrancais.com/fr/afrique-et-caraibes-en-creations>

Culture Lab

Forme de mobilité Formations courtes et stages d'échanges (Pub.)

Secteur **Arts de la scène** (théâtre, danse,
Arts visuels et numériques
Audiovisuel et médias (cinéma)
Musique

Eligibilité des bénéficiaires
Âge 18-30 ans
Critères géographiques France
Nationalité Monde
Profession Etudiants, artistes, professionnels de la culture, avec un bon niveau de français.

Destination Mobilité entrante : France

Autres priorités CultureLab a pour ambition d'offrir à de jeunes étrangers francophiles et apprenants de français des séjours de 1 à 2 semaines leur permettant, tout en renforçant leur niveau de langue, de rencontrer des professionnels de la culture. L'inscription des jeunes est du ressort des Services d'action et de coopération culturelles des ambassades, des Instituts français et des Alliances françaises.

Dimension des aides	Voyage et programme
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/culturelab-2015 http://www.institutfrancais.com/fr/appels-projets Liste des Instituts Français et Alliances françaises dans le monde: http://www.latituedeFrance.org

Dernier conseil pour l'Institut Français : vérifier également les opportunités de financements offertes au niveau des Instituts Français dans le réseau culturel dans le monde.
 Exemple : Institut français en Allemagne : soutien aux expositions d'artistes français en émergence :
<https://www.institutfrancais.de/culture/art-architecture/soutien-aux-projets>

1.5. Nom de l'organisation **Ambassade de France à New York et partenaires - FACE (French American Cultural Exchange)⁶**

Etant Donnés, Le Fonds franco-américain pour l'art contemporain (*The French American Fund for Contemporary Art*)

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Aides pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production (PP) Aides pour des missions d'exploration Bourses de recherche (PP)
Secteur	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
Eligibilité des bénéficiaires	Critères géographiques France et Etats Unis Nationalité Résidents français ou américains Profession Organisations à but non lucratif
Destination	Etats-Unis et France (mobilité sortante et entrante)
Autres priorités	Etant donnés apporte son soutien financier à des organisations engagées dans la programmation de qualité d'art contemporain en France et aux Etats-Unis. Il facilite la découverte de talents émergents et soutient les artistes dont le travail inspire les plus jeunes générations. Etant donnés permet également de créer un réseau de curateurs des 2 pays qui travaillent ensemble et échangent
Dimension des aides	Le programme Etant donnés et la procédure de candidature sont actuellement mis à jour afin de répondre à l'évolution du monde de l'art au cours de la dernière décennie et mieux promouvoir le dialogue entre les acteurs et institutions clés au sein de la communauté artistique en France et aux Etats-Unis.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://face-foundation.org/visual-arts/index.html

⁶ **FACE** - FRENCH AMERICAN CULTURAL EXCHANGE – est une organisation à but non lucratif enregistrée dans l'Etat de New York. Localisé au sein des services culturels de l'Ambassade de France et géré par un conseil d'administrateurs, FACE bénéficie d'un vaste réseau de bailleurs de fonds (notamment des fondations privées américaines) soutenant des initiatives artistiques et culturelles variées en partenariat avec le service culturel de l'Ambassade de France.

Le Fonds franco-américain pour le théâtre contemporain (*The French American Fund for Contemporary Theatre*)

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Soutien pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (PP)
Secteur	Arts de la scène (théâtre, nouveau cirque) Arts interdisciplinaires
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France et Etats Unis
Nationalité	Français ou américain, Résidents français ou américains depuis plus de 5 ans
Profession	Organisations à but non lucratif
Destination	Etats-Unis et France (mobilité sortante et entrante)
Autres priorités	Ce programme vise à développer des collaborations artistiques innovantes reflétant la diversité esthétique du théâtre d'aujourd'hui et dynamiser le dialogue interculturel entre la France et les Etats-Unis. Il soutient la production de pièces de théâtre contemporain et des résidences de metteurs en scène. Les projets sélectionnés doivent apporter une attention particulière à la traduction des textes en anglais et en français en fonction du lieu de représentation.
Dimension des aides	L'aide ne peut excéder 50% des frais artistiques dont l'hébergement, les per diem, le transport et le visa ou la somme de 30 000 US\$.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://face-foundation.org/contemporary-theater/index.html

FUSED Echange Danse France / Etats-Unis (*French US Exchange in Dance*)

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Aides pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (PP)
Secteur	Arts de la scène (danse)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France et Etats Unis
Nationalité	Français ou américain, Résidents français ou américains depuis plus de 5 ans
Profession	Organisations à but non lucratif
Destination	Etats-Unis et France (mobilité sortante et entrante)
Autres priorités	Le programme FUSED offre des aides aux organisations à but non lucratif françaises et américaines souhaitant s'engager pour un nouveau type d'échange bilatéral autour de la danse avec des possibilités de résidences, commissions et/ou la tournée d'un projet d'au moins un chorégraphe/performer du pays partenaire. Des projets de co-productions sont encouragés.
Dimension des aides	Les soutiens FUESD couvrent un maximum de 50% des honoraires d'artistes, le logement, les per diems et les frais de voyages et de visas ou la somme de 15 000 US\$.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://face-foundation.org/french-us-exchange-in-dance/index.html

1.6. Nom de l'organisation	Bureau du Théâtre et de la Danse / Institut français d'Allemagne et Goethe-Institut
-----------------------------------	--

Fonds Transfabrik - Fonds franco-allemand pour le spectacle vivant

Forme de mobilité	Aides pour des projets ou à la production
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue, marionnette, théâtre d'objets)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France, Allemagne
Profession	Théâtres, festivals
Destination	Mobilité entrante et sortante : France et Allemagne
Autres priorités	Le Fonds Transfabrik vise à encourager des projets de coopération si possible durable et de création artistique entre la France et l'Allemagne. Il ambitionne également d'être un espace de réflexion et d'échanges entre professionnels autour des pratiques de production, de création et de diffusion du spectacle vivant
Dimension des aides	Non précisé mais le montant doit représenter 25% maximum du budget total
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.fondstransfabrik.com/

1.7. Nom de l'organisation	Bureau des arts plastiques de l'Institut Français d'Allemagne et Ambassade de France en Allemagne
-----------------------------------	--

Perspektive – Fonds pour l'art contemporain et l'architecture

Forme de mobilité	Aides pour des projets ou à la production
Secteur	Arts visuels Patrimoine
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France ou vivant en France, Allemagne ou vivant en Allemagne
Profession	Professionnels des domaines de l'art contemporain ou de l'architecture
Destination	Mobilité entrante et sortante : France et Allemagne
Autres priorités	Les projets sélectionnés sont des projets ponctuels développant une dimension d'échange et de dialogue entre la France et l'Allemagne: débats d'idée, coopérations, rencontres, laboratoires d'idées et de recherche, workshops, conférences, tables rondes.
Dimension des aides	Perspektive apporte un soutien maximal de 30% du budget global du projet pour la prise en charge de : frais de voyage, honoraires, frais d'hébergement et de séjour, frais de communication, frais de publication et frais techniques liés aux événements.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://fonds-perspektive.de/fr/foerderung/

1.8. Nom de l'organisation **Organisation Internationale de la Francophonie**

Fonds d'aide à la circulation des artistes

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
Secteur	Arts de la scène Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France, Pays du monde francophone
Nationalité	France, Pays du monde francophone
Profession	Les associations, entreprises culturelles, compagnies, troupes ou groupes artistiques disposant d'un statut juridique, privé ou public qui organisent et participent à des tournées de spectacles. Ces spectacles doivent être produits dans un pays du Sud ou de l'Europe centrale et orientale membre de la Francophonie ou intégrer des artistes de ces mêmes pays. Les responsables de festivals internationaux.
Destination	Mobilité entrante: France, pays francophones, monde
Autres priorités	Deux appels à projets accompagnés des formulaires et des modalités d'inscription sont lancés chaque année par l'Organisation internationale de la Francophonie au printemps et à l'automne. Limite de dépôt des dossiers : au plus tard 4 mois avant le début de la tournée ou du festival
Dimension des aides	15,000 euros, aide maximale notamment pour les frais de transport.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.francophonie.org/Fonds-d-aide-a-la-circulation-des.html

Arts visuels et arts vivants (trois programmes)

Forme de mobilité	Soutien pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Aides pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux
Secteur	Arts de la scène Musique Arts visuels
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Pays du monde francophone, Monde
Nationalité	Pays du monde francophone
Profession	Industries culturelles et créatives, artistes, professionnels de la culture
Destination	Mobilité entrante: France, pays francophones, monde
Autres priorités	Il existe trois programmes : Contrat de confiance, accès aux réseautages culturels sur les marchés (Programme 'En Scène' et Programme 'Equation'), développement de carrière

Dimension des aides	Dépend des programmes (entre 12 000 et 40 000€) mais les frais de voyages peuvent être couverts
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.francophonie.org/Arts-vivants-et-visuels.html

1.9. Nom de l'organisation **Commission internationale du théâtre francophone**

Subvention de soutien aux organismes de création et de production

Forme de mobilité	Aides pour des projets ou à la production
Secteur	Arts de la scène (théâtre)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Pays francophones
Nationalité	Pays francophones
Profession	Compagnies de théâtre, artistes
Destination	Mobilité entrante et sortante : pays francophones
Autres priorités	Soutien à des projets de création et/ou de diffusion impliquant 3 partenaires artistiques (dont au moins 2 compagnies de théâtre) issus de 3 pays francophones répartis sur 2 continents
Dimension des aides	Non précisé mais il s'agit d'une participation financière d'appoint
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://citf.conseildesarts.ca/programme

1.10. Nom de l'organisation **Centre National des Arts Plastiques (CNAP)**

Soutien à une recherche/production artistique

Forme de mobilité	Aides pour des missions d'exploration de courte durée Bourses de recherche Aides aux voyages (valables pour différentes finalités) (Pub.)
Secteur	Arts visuels Audiovisuel et médias – arts électroniques, nouveaux médias, Internet
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Union européenne et monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Artistes
Destination	Mobilité sortante: Union européenne et monde
Autres priorités	Le soutien pour le développement d'une recherche peut être accordé par le Centre national des arts plastiques à un artiste dont la démarche s'inscrit dans un cadre professionnel. Il est destiné à contribuer au financement d'une recherche personnelle ou à développer un projet artistique dans tous les domaines des arts plastiques. Le projet doit contenir des informations sur les expositions déjà réalisées par le candidat dans des galeries ou dans des lieux de diffusion de l'art contemporain. Le programme cherche à

renforcer l'intégration des œuvres de l'artiste dans le domaine professionnel ou à soutenir son développement professionnel.

Dimension des aides	Montant forfaitaire de 4000€, 8000€ ou 12 000€
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cnap.fr/conditions-d%E2%80%99attribution-du-soutien-pour-le-d%C3%A9veloppement-dune-recherche-artistique

Soutien à la recherche en restauration et en conservation d'œuvres d'art contemporain

Forme de mobilité	Aides pour des missions d'exploration de courte durée Aides aux projets Aides aux voyages (valables pour différentes finalités dont le développement de projets) (Pub.)
Secteur	Arts visuels – arts appliqués Patrimoine – patrimoine matériel
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Restaurateurs d'art
Destination	Mobilité sortante: Monde
Autres priorités	Le dossier doit contenir des informations sur les travaux antérieurs significatifs du candidat. Ce soutien permet aux restaurateurs d'art de réaliser un projet spécifique en collaboration avec des institutions ou des professionnels en France ou à l'étranger.
Dimension des aides	Les aides ont une valeur maximale de 8 000 €. Toutefois, le demandeur peut éventuellement renouveler sa demande une fois pour un complément d'allocation dont le montant maximum est de 4 000 € pour trois mois et de 8 000 € pour six mois.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cnap.fr/navigation/soutien-la-creation/restaurateurs-dart/soutien-la-recherche-en-restauration-et-en-conserv

Soutien à la recherche en théorie et critique d'art

Forme de mobilité	Aides pour des missions d'exploration de courte durée Bourses de recherche Aides aux voyages (valables pour différentes finalités) (Pub.)
Secteur	Arts visuels Audiovisuel et médias
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Auteurs, théoriciens et critiques d'art
Destination	Mobilité sortante: Monde
Autres priorités	Le projet doit être validé par la publication d'articles ou d'ouvrages dans le domaine de l'art contemporain. Le programme cherche à renforcer l'intégration des auteurs dans le secteur professionnel, ou permettre leur développement professionnel.

Dimension des aides	Le montant du soutien est forfaitaire : 4 000 €, 6 000 € ou 8 000 €
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cnap.fr/navigation/soutien-la-creation/theoriciens-et-critiques-d%E2%80%99art/soutien-la-recherche-en-theorie-et-cri

Aide à la première exposition

Formes de mobilité	Soutien pour participer à des événements Soutien pour des projets ou aides à la production (Pub.)
Secteur	Arts visuels Audiovisuel et médias
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Galerie commerciale ou régie par loi 1901 qui invite un(e) artiste étranger/ère
Destination	Mobilité entrante : France
Autres priorités	L'aide peut être accordée pour la première exposition personnelle d'un artiste français ou étranger déjà engagé dans la vie professionnelle, dont l'oeuvre n'a soit jamais fait l'objet d'une exposition personnelle, soit n'a pas fait l'objet d'une exposition personnelle depuis cinq ans au moins, en France ou à l'étranger. Après examen des demandes et délibérations, la commission nationale consultative formule un avis sur chaque projet. Pour les demandes ayant reçu un avis favorable, elle propose au directeur du CNAP l'attribution d'une aide. La commission peut également proposer l'ajournement ou l'irrecevabilité d'une demande. Le directeur du CNAP décide de l'exécution de ces propositions et fixe le montant du soutien financier attribué.
Dimension des aides	Le soutien financier octroyé est un forfait de 3 000 € ou de 5 000 €. Le soutien du Cnap ne doit pas dépasser 50 % du coût total HT de l'exposition
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cnap.fr/conditions-d-attribution-de-laide-a-la-premiere-exposition

1.11. Nom de l'organisation **Office National de la Diffusion Artistique (ONDA)**

Tournées de spectacles étrangers en France

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées des groupes (Pub.)
Secteur	Arts de la scène
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Lieu de diffusion, compagnie
Autres	Une tournée s'effectue à l'initiative d'un lieu de diffusion et doit réunir au minimum trois lieux sur un temps cohérent.
Destination	Mobilité entrante : France

Autres priorités	La structure de diffusion qui coordonne la tournée reçoit l'aide et s'engage à la répartir sur l'ensemble des lieux qui reçoivent la tournée.
Dimension des aides	<p>Dans le cadre d'une tournée, l'ONDA apporte un soutien financier correspondant à 50% des frais de sur-titrage en français et / ou de transport et de voyage de l'équipe en tournée.</p> <p>L'Onda peut aussi apporter un soutien financier destiné à permettre la réalisation du surtitrage en français (ou de la traduction) d'un spectacle dans le cas où ce premier accueil isolé peut inciter à la réalisation d'une tournée ultérieure. Le lieu d'accueil bénéficiaire qui reçoit cette aide forfaitaire (1 500 euros) s'engage à informer la compagnie productrice du spectacle qu'en cas de diffusion ultérieure en France, elle devra mettre gratuitement à disposition des lieux qui accueillent ces spectacles le texte du surtitrage (ou de la traduction).</p>
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.onda.fr/fr/qui-sommes-nous.php?rub=4&page=12

Voyages de repérages et destinations - bourses de mobilité

Forme de mobilité	Soutien pour participer à des événements (bourses d'exploration) (Pub.)
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	France
Profession	Programmateurs
Destination	Mobilité sortante : International
Autres priorités	<p>L'objectif des Voyages de repérage est d'inciter les programmeurs à découvrir les réalités artistiques d'autres pays ou continents, de faciliter leur travail de repérage et ainsi de contribuer à l'accueil d'artistes étrangers dans les programmations.</p> <p>Les Destinations sont des projets spécifiquement conçus en collaboration avec des partenaires locaux pour amener à la découverte contextualisée d'un paysage culturel, d'une ville ou une région et des artistes qui y créent et de programmeurs locaux.</p>
Dimension des aides	Non précisée
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.onda.fr/fr/qui-sommes-nous.php?rub=5&page=17

1.12. Nom de l'organisation

Centre National de la Chanson, des variétés et du jazz

Tournées à l'export

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées des groupes Aides pour le développement de marchés (Pub.)
Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	France ou résident
Profession	Producteur de spectacles
	Ce programme d'aide est réservé aux entreprises affiliées au CNV depuis au moins 12

mois à la date du Conseil d'administration qui validera la décision de la commission et aux entreprises adhérentes du Bureau Export.

Destination	Monde
Autres priorités	Cette commission est organisée conjointement avec le Bureau Export de la Musique Française (voir section 3. Autres structures) et a pour mission l'aide au développement à l'export de carrières d'artistes à travers une aide aux tournées à l'export. Il s'agit de soutenir financièrement les producteurs de spectacle dans l'organisation d'une tournée sur un ou plusieurs territoires étrangers, dans la perspective d'un développement à l'export de carrières d'artistes, que ce soit en édition, en production phonographique et en spectacle vivant. Il y a 2 types de critères au CNV. Les critères de recevabilité (admissibilité administrative) et les critères d'appréciation de la commission. Si votre projet est recevable administrativement, vous pouvez déposer votre demande auprès de la commission 9, qui l'étudiera en fonction de ses critères d'appréciation.
Dimension des aides	La commission a étudié 51 dossiers en 2013 pour en soutenir 42, soit 82 % des demandes. Le montant moyen attribué par dossier a été de 5 444€.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	https://www.cnv.fr/tournees-lexport

Aide à la diffusion à l'étranger

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées des groupes (Pub.)
Secteur	Musique (musiques actuelles ou variétés)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Française ou résident
Profession	Producteur ou employeur du plateau artistique du projet
Destination	Monde
Autres priorités	Ce programme a pour objet le soutien du producteur, employeur du plateau artistique du projet à l'organisation et à la diffusion sur plusieurs dates d'un spectacle de musiques actuelles ou de variétés, d'un même artiste sur un territoire donné. Affiliation au CNV depuis 12 mois à la date de réunion du Conseil d'administration qui statue sur la demande. Les porteurs de projet veillent au dépôt de leur dossier soit dans la commission Export (9) soit dans le programme Aide à la Diffusion de la commission 10 (développement international). L'opération peut porter sur une opération ayant débuté au plus tôt à la date de la commission précédente. Tous les participants au projet doivent être rémunérés dans le respect des minima conventionnels et des normes salariales. Le demandeur doit être en charge du développement de l'artiste sur la France. Le dossier doit être déposé au plus tard 4 semaines avant la date de réunion de la commission.
Dimension des aides	En 2013, 40 dossiers ont été instruits, soit 60% de plus que l'année passée. 22 d'entre eux ont été acceptés par la commission, pour une moyenne de 3 061 €.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cnv.fr/aide-diffusion-letranger

Soutien au déplacement

Forme de mobilité	Aides pour participer à des événements Soutien pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (Pub.)
Secteur	Musique

Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Française ou résident
Profession	Entrepreneur du spectacle
Destination	Monde
Autres priorités	Ce programme a pour objet le soutien au déplacement sur un territoire à l'étranger de l'entrepreneur du spectacle, pour un salon ou une manifestation importante en termes de représentation professionnelle. Affiliation au CNV depuis 12 mois à la date de réunion du Conseil d'administration qui statue sur la demande, Détenion d'un compte entrepreneur. L'opération peut porter sur un déplacement ayant débuté au plus tôt à la date de la commission précédente. La demande ne concerne pas un salon accueillant un spectacle vivant promotionnel porté par le demandeur déjà soutenu dans le cadre des commissions 9 ou 10. Le dossier doit être déposé au plus tard 2 semaines avant la date de réunion de la commission.
Dimension des aides	Non précisée
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cnv.fr/soutien-au-deplacement

1.13. Nom de l'organisation **Centre National de la Danse**

Résidences de création et résidences augmentées

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Aides aux projets ou à la production Bourses de recherche (Pub.)
Secteur	Arts du spectacle – danse
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE
Profession	Artistes individuels
Destination	Mobilité entrante: Centre National de la Danse, Paris (France)
Autres priorités	Les compagnies accueillies en résidence bénéficient d'un accès privilégié aux studios du CND ainsi qu'aux différentes activités et/ou ressources du CND (médiathèque, ressources professionnelles, invitation à l'ERD, mise en réseau, etc.) Lors de leur temps de résidence, les compagnies peuvent bénéficier, en fonction des disponibilités, d'un accompagnement technique et/ou d'un hébergement au CND et peuvent organiser avec l'accord du CND , une présentation professionnelle. Pour les résidences de création, les compagnies bénéficient d'un apport en coproduction.
Dimension des aides	Non précisée. Les demandes peuvent être envoyées tout au long de l'année
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.cnd.fr/residence_creation http://www.cnd.fr/residences_augmentees

Bourse Philippe Braunschweig (IOTPD)

Forme de mobilité	Bourses pour des projets de reconversion (Pub.)
Secteur	Arts du spectacle – danse
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde/France
Nationalité	France ou autre nationalité liée à l'Organisation internationale pour la reconversion des danseurs professionnels (IOTPD)
Profession	Danseurs professionnels
Destination	Mobilité entrante: Centre National de la Danse, Paris (France) Mobilité sortante: monde
Autres priorités	La « Bourse Philippe Braunschweig », en hommage au président fondateur de l'IOTPD, permettra d'accompagner dans son projet de reconversion un danseur ayant eu une carrière internationale. L'IOTPD souhaite ainsi offrir une réponse au niveau international à des danseurs qui, par nature mobiles, ont réalisé leur carrière dans plusieurs pays et n'ont pu acquérir les conditions d'ancienneté nécessaires pour bénéficier des programmes nationaux d'aide à la reconversion.
Dimension des aides	Bourse annuelle d'un montant de 3 000 euros
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cnd.fr/professionnels/construire-son-projet/bourse-iotpd http://www.iotpd.org/IOTPD-Philippe-Braunschweig-Grant

1.14. Nom de l'organisation**Centre National du livre****Bourses de résidence**

Forme de mobilité	Aides aux projets Aides pour des missions d'exploration (Pub.)
Secteur	Littérature Recherche
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France et Monde
Nationalité	France et Monde
Profession	Auteurs (romanciers, poètes, illustrateurs de jeunesse, essayistes, auteurs de théâtre)
Destination	France/Monde
Autres priorités	Ces aides visent à attribuer une rémunération à des écrivains, illustrateurs ou traducteurs invités en résidence pour une durée continue de 1 à 3 mois hors de la région de leur lieu d'habitation par une structure pour leur permettre de mener à bien un projet d'écriture, d'illustration ou de traduction, relevant des champs documentaires du CNL ainsi qu'un projet d'animation littéraire élaboré conjointement avec la structure d'accueil.
Dimension des aides	2 000 € bruts par mois de résidence obtenu.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/auteur-traducteur/aides_aux_auteurs/credits_de_residence/

2. Les sociétés civiles

2.1. Nom de l'organisation	SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)⁷ (En partenariat avec l'Institut français de Paris, l'Ambassade de France en Allemagne, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Goethe Institut et le Bureau Export)
-----------------------------------	--

Impuls Neue Musik - Fonds franco-allemand pour la musique contemporaine

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Aides pour favoriser les tournées des groupes Aides pour des projets ou à la production (PP)
Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	Citoyenneté française ou allemande
Profession	Ensembles, compagnies ou collectifs, lieux de production et de diffusion festivals spécialisés ou généralistes, organismes de formation musicale Centres/studios de recherche
Destination	Mobilité entrante: France Mobilité sortante: Allemagne
Autres priorités	Donner une impulsion à la musique contemporaine française et allemande en favorisant des échanges sur le long terme entre ces deux mondes de la musique. Soutenir des projets franco-allemands impliquant des oeuvres de compositeurs français ou allemands composés dans les trente dernières années ou en cours d'écriture et dont le répertoire s'apparente à la musique contemporaine instrumentale/vocale, mixte ou électro-acoustique, à la composition assistée par ordinateur, aux nouvelles formes de musiques improvisées et électroniques
Dimension des aides	L'aide financière attribuée est plafonnée à 30% des dépenses artistiques du projet. Sont considérées comme dépenses artistiques les catégories de dépenses suivantes : Salaires/cachets des compositeurs, musiciens, etc; Autorisations, droits, assurances; Déplacements (frais de transport, per diem, logement); Technique (location et transport de matériel) et Location de salle
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://fr.impulsneuemusik.com/soutien/

SACEM
(En partenariat avec l'Institut Français, le Bureau Export Musique, le Ministère de la Culture et de la Communication et le British Council)

Diaphonique, Fonds franco-britannique pour la musique contemporaine

Forme de mobilité	Soutien pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes Soutien pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (PP)
--------------------------	---

⁷ La SACEM est également répertoriée dans la section (focus cinéma).

Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France et Royaume Uni
Nationalité	Français et Anglais (résidents inclus)
Profession	Ensembles, compagnies ou collectifs, lieux de production et de diffusion Festivals, organismes de formation musicale, centres et studios de recherche
Destination	France et Royaume Uni
Autres priorités	Diaphonique intervient dans le financement et l'accompagnement de projets ayant pour objet la création ou la diffusion de musique contemporaine française en Grande-Bretagne et britannique en France, contribuant ainsi à favoriser et dynamiser le décloisonnement des publics et des répertoires. Le répertoire proposé doit appartenir à l'une des catégories suivantes: musique contemporaine pour instrumentation classique et composition assistée par ordinateur et recherche à partir d'outils multimédia
Dimension des aides	Aide plafonnée à 40% du budget artistique du projet
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://diaphonique.org/

SACEM

(En partenariat avec l'Ambassade de France à New York et des partenaires, dans le cadre de FACE-French American Cultural Exchange)

Fonds franco-américain pour la musique contemporaine (French American Fund for Contemporary Music)

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Aides pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement (master class) Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (PP)
Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France et Etats Unis
Nationalité	Résidents français ou américains
Profession	Organisations à but non lucratif
Destination	Etats-Unis et France (mobilité sortante et mobilité entrante)
Autres priorités	Les institutions américaines doivent produire ou présenter le travail d'un compositeur français vivant (ou résidant en France depuis au moins 5 années). La même règle s'applique pour les productions et projets en France avec le travail d'au moins un compositeur américain vivant (ou résidant aux Etats-Unis depuis plus de 5 ans). Le répertoire proposé doit appartenir à l'une des catégories suivantes: musique contemporaine pour instrumentation classique, composition assistée par ordinateur et recherche à partir d'outils multimédia, nouvelles formes de musique improvisée ou électronique.
Dimension des aides	La somme demandée ne doit pas dépasser 50% du projet ou maximum 25 000 US\$
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://face-foundation.org/contemporary-music/index.html

2.3. Nom de l'organisation **ADAMI (Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes)**

Aide aux projets

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées des groupes (PP)
Secteur	Arts du spectacle Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Artistes professionnels. La demande doit être portée par une structure de droit privée (association ou société).
Destination	Monde
Autres priorités	Conditions en fonction des disciplines (nombre de dates notamment)
Dimension des aides	L'Adami financera, jusqu'à 80% les coûts induits par les postes budgétaires suivants : rémunération artistes, techniciens, location de matériel, un forfait administratif et un forfait de participation aux frais de transport, défraiements, hébergements
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.adami.fr/financer-les-projets-artistiques/presentation-generale/criteres-dacceptation.html

2.4. Nom de l'organisation **SACD (Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques)⁸**

Soutien à l'étranger – Théâtre (festival)

Forme de mobilité	Soutiens pour participer à des événements (festivals) (PP)
Secteur	Arts de la scène (théâtre)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Français ou international
Profession	Festival/ manifestation collective
Destination	Monde
Autres priorités	Soutenir les manifestations collectives ou festivals qui favorisent la promotion d'auteurs vivants d'expression française membres de la SACD, hors du territoire français. Le festival doit programmer des œuvres n'appartenant pas au domaine public et dont les auteurs sont membres de la SACD, le festival se déroule sur un minimum de 2 jours et propose un minimum de 4 spectacles ou lectures, le festival doit pouvoir justifier du soutien d'autres partenaires, la structure doit s'être acquittée du paiement des droits d'auteur auprès de la SACD ou auprès de la société de gestion collective ayant un accord de réciprocité avec la SACD pour les représentations de la précédente édition.

⁸ La SACD est également listée dans la section 7 (focus cinéma)

Dimension des aides Le versement de la subvention est effectué en 2 fois : une première partie est versée à la signature de la convention de partenariat et une deuxième partie dès réception du bilan moral et financier. Toute demande de renouvellement de subvention ne pourra être examinée qu'en connaissance de ce bilan.

Vu pour la dernière fois 2/11/2015
Adresse <http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Theatre.1948.0.html>

Soutiens aux festivals de danse

Forme de mobilité Soutiens pour participer à des événements (festivals) (PP)

Secteur Arts de la scène (danse)

Eligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques Monde
 Nationalité Français ou international
 Profession Festival/ manifestation collective

Destination Monde

Autres priorités Soutenir les manifestations collectives ou festivals qui favorisent la présence des chorégraphes contemporains membres de la SACD et la promotion de leurs œuvres hors du territoire français. Le festival doit programmer des œuvres n'appartenant pas au domaine public et relevant du répertoire danse de la SACD, le festival se déroule sur un minimum de 2 jours et propose un minimum de 4 spectacles, le festival doit pouvoir justifier du soutien d'autres partenaires, la structure doit s'être acquittée du paiement des droits d'auteur auprès de la SACD ou auprès de la société de gestion collective ayant un accord de réciprocité avec la SACD pour les représentations de la précédente édition.

Dimension des aides Le versement de la subvention est effectué en 2 fois : une première partie est versée à la signature de la convention de partenariat et une deuxième partie dès réception du bilan moral et financier. Toute demande de renouvellement de subvention ne pourra être examinée qu'en connaissance de ce bilan.

Vu pour la dernière fois 2/11/2015
Adresse <http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Danse.1950.0.html>

3. Autres structures (inclus les fonds)

3.1. Nom de l'organisation **Le Fonds pour la Création Musicale**

Aide au spectacle vivant France et export – Les variétés

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées des groupes (PP)
Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Structure commerciale ou associative titulaire d'une licence d'entrepreneur du spectacle
Autres	Les artistes doivent être payés par une institution basée en France. L'artiste ne doit pas avoir été bénéficiaire d'un disque d'or au cours des 5 années précédant la sortie du dernier enregistrement.
Destination	Mobilité sortante: monde
Autres priorités	Pour les tournées et les concerts promotionnels, les groupes doivent avoir au moins deux dates confirmées. Seules les dates ayant lieu après la date de la commission pourront être prises en compte.
Dimension des aides	Le programme couvre 30% des coûts, avec un plafond fixé à 8 000 €.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.lefcm.org/content/show/le_aides_spectacle_vivant_varietes

Aide au spectacle vivant France & Export / Les musiques Jazz contemporaines, classiques, du monde et pour enfants

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées des groupes (PP)
Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Structure commerciale ou associative titulaire d'une licence d'entrepreneur du spectacle
Autres	Les artistes doivent être payés par une institution basée en France. L'artiste ne doit pas avoir été bénéficiaire d'un disque d'or au cours des 5 années précédant la sortie du dernier enregistrement
Destination	Mobilité sortante: monde
Autres priorités	<u>Concerts promotionnels</u> : 4 concerts produits dans des grands villes <u>Tournées</u> : Jazz / musique du monde et classique = 8 dates sur 4 mois
Dimension des aides	Soutien FCM limité à 15 % du budget et plafonné à 12 200 €
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.lefcm.org/content/show/le_aides_spectacle_vivant_musiques

Aide aux Festivals à l'export

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées des groupes (PP)
Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Opérateurs français et organisateurs de la manifestation
Autres	Festivals étrangers accordant une part importante de leur programmation aux artistes français (3 jours de festival minimum, 3 ^{ème} édition minimum)
Destination	Mobilité sortante: monde
Dimension des aides	La participation du FCM ne pourra excéder 25% du budget consacré par le festival à la programmation d'artistes français (cachets, transports et hébergement).
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.lefcm.org/content/show/le_aides_festival_export

3.2. Nom de l'organisation Bureauexport

Aides à l'export

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées des artistes/ groupes (musiques actuelles) Aides pour le développement de marchés (PP)
Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Union européenne /Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Musiciens, groupes, maisons de disques
Destination	Mobilité sortante: Union européenne /Monde
Autres priorités	Soutien financier aux concerts à l'étranger. Le bureauexport peut accorder une aide à ses membres pour un projet spécifique uniquement si celui-ci remplit l'une des conditions suivantes : - production : projet d'un artiste produit par une maison de disques membre du bureauexport. - licence : projet d'un artiste ayant une licence pour l'export avec une maison de disques membre du bureauexport. - édition : projet lié à un créateur affilié auprès d'une société d'auteur membre du bureauexport et ayant un éditeur membre du bureauexport. Condition particulière pour les agents artistiques et ensembles de Musiques Classiques : le projet doit concerner un artiste français ou résidant en France depuis au moins 5 ans, ou un artiste produit par une maison de disques membre du bureauexport
Dimension des aides	Non précisée
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.french-music.org/bureauexport.html

Actions de promotion et de prospection (musiques actuelles et classiques)

Forme de mobilité	Aides pour le développement de marchés (PP)
Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Union européenne /Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Musiciens, groupes, maisons de disques
Autres priorités	Les actions peuvent prendre la forme d'invitation aux rencontres organisées par le bureauexport avec des professionnels internationaux ciblés en France et à l'étranger ou de showcases français lors de salons internationaux.
Destination	Mobilité sortante: Union européenne /Monde Mobilité entrante : France (si des professionnels étrangers sont invités en France)
Dimension des aides	Non précisée
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.french-music.org/bureauexport.html

3.3. Nom de l'organisation

Maison des Cultures du Monde

Courants

Forme de mobilité	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Aides pour des missions d'exploration de courte durée Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (Pub)
Secteur	Patrimoine - archives Administration culturelle
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Administrateurs culturels (avec un minimum de 5 ans d'expériences), archivistes, conservateurs (conditions spécifiques pour chacune des professions).
Autres	Bon niveau de français pour la plupart des programmes proposés
Destination	Mobilité entrante: France
Autres priorités	Ce programme propose deux formules de séjour : 1) Séjour Culture thématique (individuel et sur-mesure) Thématiques : action culturelle, architecture patrimoine urbanisme, arts plastiques, bibliothèques, arts de la rue – cirque, cinéma – audiovisuel, livre – édition, théâtre musique, danse et musées. 2) Séminaire (en groupe) Plusieurs stages au choix sont proposés chaque année tels que Politiques culturelles et leur administration(en collaboration avec l'Observatoire des politiques culturelles à Grenoble), Financement et économie de la culture (en collaboration avec l'Université Paris-Dauphine) et Ressources audiovisuelles en bibliothèques(en collaboration avec la BnF et la Bpi).

Dimension des aides Le programme couvre les frais de transport local, de logement et d'assurance, ainsi qu'un per diem (36€/jour) et les frais de formation. Les frais de transport international sont à la charge des institutions des bénéficiaires ou bien des ambassades françaises dans les pays d'origine des candidats.

Vu pour la dernière fois 2/11/2015
Adresse <http://www.maisondesculturesdumonde.org/actualite/courants-du-monde-2015>
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Europe-et-international/Accueil-et-formation>

3.4. Nom de l'organisation **Fonds Roberto Cimetta**

Bourses de voyages

Forme de mobilité Bourses de voyage (PP)

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord
 Nationalité Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord
 Profession Artistes, professionnels de la culture

Destination Mobilité entrante: France

Mobilité sortante : Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord

Autres priorités

Appels à candidatures trimestriels
 + de 2015 à 2018, bourses spécifiques Valletta en lien avec Valletta 2018 Capitale Européenne de la Culture

L'objet du voyage doit démontrer un potentiel pour un impact constructif et durable dans le secteur artistique dans un contexte local et concret dans la région euro-arabe. Le déplacement doit contribuer au développement professionnel du candidat, et les bénéfices du voyage seront partagés à son retour parmi ses collègues dans son territoire d'origine pour consolider et renouveler la pratique des arts d'aujourd'hui.

Dimension des aides Frais de voyage et visas (quand requis)

Vu pour la dernière fois 2/11/2015
Adresse <http://www.cimettafund.org/index/index/lang/fr>

3.5. Nom de l'organisation

Fonds François Schneider

Contemporary Talents

Forme de mobilité	Aides pour des projets ou à la production
Secteur	Arts visuels (peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
Destination	Mobilité entrante : Wattwiller (France)
Autres priorités	Le concours 'Talents Contemporains' souhaite soutenir des créateurs par l'acquisition d'œuvres sur le thème de l'eau et leur mise en valeur au centre d'art de la Fondation François Schneider. La sélection de 7 lauréats est réalisée par un jury international.
Dimension des aides	6 bourses 'Talents Contemporains' de 20 000€ et 1 bourse 'Talent d'eau' de 30 000€
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.fondationfrancoisschneider.org/category/talents-contemporains/presentation-talents-contemporains/

3.6. Nom de l'organisation

L'accélérateur The Bridge

Accélération de startups - Ecosystème national innovant culture et numérique

Forme de mobilité	Aides pour des projets ou à la production
Secteur	Audiovisuel et médias (nouveaux médias)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	France
Profession	Start-up ou entreprise qui œuvre dans le développement de solutions numériques innovantes autour de l'événementiel, des contenus culturels, du tourisme et de la mobilité
Destination	Mobilité entrante : France
Autres priorités	Programme intensif de deux mois pour accompagner des startups spécialisées dans les nouvelles applications numériques pour les métiers de la Culture, les contenus culturels, l'événementiel culturel, le tourisme et la mobilité, dans le développement de projets en phase d'amorçage en vue de leur prototypage et de l'analyse de leur modèle économique.
Dimension des aides	Mentorat national et international, déploiement territorial prototype des produits accélérés, support technologique The Bridge, accompagnement financier The Bridge, étude d'impact et d'usage The Bridge, passerelle vers le Living Lab The Bridge et passerelle vers le réseau mondial d'accélérateurs The Bridge.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.thebridge-accelerator.eu/

4. Collectivités territoriales⁹

4.1. Nom de l'organisation

Institut Français

Partenariat Institut Français et Collectivités Territoriales

Forme de mobilité	Résidences d'artistes ou d'écrivains Aides pour des projets ou à la production (Pub.)
Secteur	<p>Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)</p> <p>Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)</p> <p>Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet)</p> <p>Musique</p> <p>Littérature (littérature, traduction)</p> <p>Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)</p> <p>Arts interdisciplinaires</p> <p>Recherche</p>
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde mais zone spécifique pour chaque appel à projets
Nationalité	Nationalité française ou résidant en France depuis au moins 5 ans et <u>originaire et/ou basé dans la dite région ou ville</u>
Profession	Organisations, associations, opérateurs culturels, compagnies, artistes engagés dans la ville ou la région (conditions spécifiques pour chaque appel à projets)
Destination	Europe et monde (également dans le cadre de coopérations décentralisées pour les villes et régions impliquées)
Autres priorités	<p>Les villes 12 conventions : Bordeaux, Grenoble, La Rochelle, Lille, Lille Métropole, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rennes / Rennes Métropole, Saint-Etienne, Toulouse</p> <p>Les régions 14 conventions : Conseil Régional d'Alsace / Ville de Strasbourg, Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Ile-de-France, La Réunion (Conseil Régional + Conseil Général + DAC OI + Ville de St Denis de la Réunion), Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Limousin, Nord Pas de Calais, PACA, Pays de la Loire, Poitou-Charentes</p>
Dimension des aides	Peut dépendre suivant les régions mais ce type de dépenses peut souvent être couvert : transports internationaux des biens et des personnes, transports intérieurs à l'étranger des biens et des personnes, défraiements forfaitaires : hébergement, repas.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.institutfrancais.com/fr/collectivités-territoriales
Adresses complémentaires	<p>Région Centre - Val de Loire : http://www.regioncentre-valde Loire.fr/accueil/les-services-en-ligne/la-region-vous-aide/culture/international.html</p> <p>Franche-Comté (2014) : http://www.franche-comte.fr/aides-et-services/guides-des-aides-regionales.html?idFiche=467</p> <p>Région PACA : http://www.regionpaca.fr/vivre-ensemble/culture/projets-internationaux.html</p> <p>Région Poitou Charentes : http://www.poitou-charentes.fr/services-en-ligne/guide-aides/-aides/detail/335</p> <p>Région Limousin : http://www.regionlimousin.fr/appele-projets-culturels-linternational</p>

⁹ Principalement des régions.

Ville de Rennes : <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/culture-education-vie-sociale/la-culture/>

Ville de Lyon : <http://www.lyon.fr/page/decouvrir-lyon/vue-du-monde/echanges-et-reseaux-.html>

Ville de Nantes : <http://www.nantes.fr/home/ville-de-nantes/international-europe.html>

Ville de Toulouse : <http://www.mairie-toulouse.fr/viemunicipale/deliberations/pdf/Delib/13-113.pdf>

4.2. Nom de l'organisation

Région Alsace

Soutien à la diffusion du spectacle vivant

Forme de mobilité	Soutien pour participer à des événements Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
Secteur	Arts de la scène Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France et Monde
Nationalité	Région Alsace
Profession	Associations
Autres	Les associations et SCOP ayant leur siège en Alsace, en faveur d'artistes, compagnies, ensembles musicaux régionaux professionnels.
Destination	Monde
Autres priorités	Le dossier complet devra impérativement parvenir à la Région Alsace au plus tard Le 30 septembre de l'année N pour les représentations prévues dans l'année N+1..
Dimension des aides	Le taux de l'aide ne pourra excéder 30% des dépenses éligibles suivantes : frais de communication (salaires, honoraires ou prestations de service) ; frais de déplacement (plafonnés au tarif classe économique ou SNCF 2 ^{ème} classe au départ du siège), d'hébergement, de restauration (plafonnés au tarif Syndeac) ; éventuellement frais de stands dans les salons professionnels ou de locations de salles de spectacles pour les représentations dans le cadre de festivals.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.region.alsace/aide/culture-soutien-la-diffusion-de-spectacle-vivant

4.3. Nom de l'organisation

Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC)

Résidences internationales et soutiens individuels

Forme de mobilité	Résidence d'artistes (Pub.)
Secteur	Arts visuels Médias (arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Arts interdisciplinaires
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Région Alsace
Profession	Artistes

Destination	Mobilité entrante : Région Alsace (Strasbourg) Mobilité sortante : Allemagne, Laos, Corée, Hongrie, Québec villes/pays d'Europe de l'Est (principalement dans le cadre des résidences croisées avec la ville de Strasbourg)
Autres priorités	Le CEAAC gère une dizaine de programmes d'échanges artistiques avec ses partenaires en Europe et dans le monde : les artistes sélectionnés sont reçus en résidence à l'étranger pour une durée d'un à trois mois, le CEAAC reçoit réciproquement à Strasbourg les artistes envoyés par les structures partenaires. Pour les appels à candidatures, s'inscrire à la lettre d'information du CEAAC.
Dimension des aides	Les artistes envoyés à l'étranger dans ce cadre sont logés et encadrés par nos partenaires, bénéficient du financement de leur déplacement aller-retour, d'une bourse de séjour et de matériel, et, selon le cas, d'une exposition et/ou d'une édition de catalogue. Il existe aussi une aide pour les projets individuels en dehors des résidences croisées (inscription sur l'espace professionnel des artistes sur le site).
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://ceaac.org/listes/ceaac-international/residences http://ceaac.org/listes/ceaac-international/projets-ponctuels (soutiens individuels et ponctuels)

4.4. Nom de l'organisation **Ville de Strasbourg**

Résidences

Forme de mobilité	Résidences d'artistes (Pub.)
Secteur	Arts visuels Médias (arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Arts interdisciplinaires
Eligibilité des bénéficiaires	Age Critères géographiques Nationalité Profession
Destination	Europe/Monde
Autres priorités	La Ville de Strasbourg poursuit, depuis 2005, en lien avec ses partenaires dans le monde (villes jumelles, villes partenaires, dans le cadre de la coopération décentralisée, villes membres du Club de Strasbourg), des "résidences croisées" d'artistes-plasticiens. Celles-ci fonctionnent sur un principe de réciprocité. Leur durée est de 2 à 3 mois. Les bénéficiaires ont une obligation de production artistique pendant leur séjour. En dehors du CEAAC (voir ci-dessus), la ville travaille avec Apollonia, association spécialisée dans le domaine des arts plastiques et les échanges artistiques internationaux ainsi que l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg.
Dimension des aides	Non mentionnée.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.strasbourg.eu/fr/vie-quotidienne/culture/arts-visuels-architecture-arts-appliques/residences-artistiques

4.5. Nom de l'organisation

Région Aquitaine

Soutien à la mobilité des artistes et des créateurs aquitains professionnels

Forme de mobilité	Résidences (sauf résidences d'auteurs soutenues par l'agence régionale ECLA) Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux Soutiens pour des projets ou aides à la production (Pub.)
Secteur	Arts de la scène Arts visuels Littérature (livre) Audiovisuel et médias
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Région aquitaine
Profession	Ne peuvent-être concernés par ce dispositif que les structures, auteurs et artistes professionnels résidant et exerçant une partie de leur activité en Aquitaine.
Autres	Ceux-ci doivent justifier de productions ou de créations antérieures insérées dans les réseaux de création ou de diffusion professionnels.
Destination	Monde
Autres priorités	Critères de sélection parmi d'autres : qualité, pertinence et réalisation du projet (favorisant une opération en retour sur le territoire aquitain et s'inscrivant dans une démarche durable), faisabilité du projet à l'étranger par l'existence d'un partenariat avec une structure d'accueil ou d'autres conditions d'accueil, viabilité financière etc.
Dimension des aides	L'aide annuelle régionale porte sur les frais d'ensemble de la résidence (transport, hébergement, restauration) et sera calculée en fonction du budget prévisionnel du projet et du niveau d'engagement des autres partenaires financiers. (informations de 2013)
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://europe-international.aquitaine.fr/nos-actions/actions-culturelles-a-l-international/ http://europe-international.aquitaine.fr/outils/guide-des-aides/aide/soutien-a-la-mobilite-internationale-des-artistes-et-des-createurs-aquitains-professionnels-84/

4.6. Nom de l'organisation

ECLA - Portail aquitain des professionnels de l'écrit, de l'image et de la musique

Résidences de la Prévôté

Forme de mobilité	Résidences d'auteurs (et de traducteurs) (Pub.)
Secteur	Littérature (livre, BD, traduction)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde et France
Nationalité	Région aquitaine et monde
Profession	Auteurs, traducteurs, illustrateurs
Autres	Éditeurs
Destination	Mobilité entrante : région Aquitaine Mobilité sortante : Québec, Allemagne (Hesse) et Bologne (Italie)
Autres priorités	Systèmes de résidences croisées avec des appels à candidatures par ECLA pour la

sélection des auteurs aquitains. Pour les résidences ouvertes pour les auteurs et traducteurs étrangers, candidatures spontanées possibles.

Dimension des aides	Bourses d'écritures (de 2400€ à 3000€), prise en charge des frais de transport et de l'hébergement
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://ecla.aquitaine.fr/Programmes-specifiques/Residences/Residences-de-La-Prevote

4.7. Nom de l'organisation

Région Bourgogne

Coopération internationale – soutien aux acteurs bourguignons

Forme de mobilité	Bourses pour des projets ou aides à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
Secteur	Arts de la scène Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Land de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), la Voïvodie d'Opole (Pologne), la Région de Bohême Centrale (République tchèque), la Province du Cap Occidental (Afrique du Sud), la Région du Maule (Chili), ou dans le cadre de la « Convention Quadripartite » associant la Région Bourgogne, le Land de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), la Voïvodie d'Opole (Pologne) et la Région de Bohême Centrale (République tchèque).
Nationalité	Région Aquitaine et monde
Profession	Association, établissement public, collectivités territoriales, établissement privé d'enseignement placé sous contrat d'association
Destination	Voir liste des régions/pays ci-dessus. Mobilité entrante et sortante sur la base d'un partenariat régional.
Autres priorités	Les projets doivent être fondés sur un principe de réciprocité et viser à favoriser le renforcement des compétences, les échanges d'expériences et les transferts de savoir-faire entre acteurs bourguignons et partenaires étrangers. Ils doivent s'inscrire dans les priorités de coopération thématiques, énumérées dans le règlement d'intervention, définies pour chaque coopération par la Région Bourgogne et ses Régions partenaires.
Dimension des aides	La Région Bourgogne soutient prioritairement les projets présentant plusieurs sources de financement. Les frais de transport liés au projet sont éligibles. 4 appels à projets par an.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.region-bourgogne.fr/Cooperation-internationale-Soutien-aux-acteurs-bourguignons,486,4562,intl:fr

4.8. Nom de l'organisation

Région Champagne-Ardenne

Aide à la mobilité internationale

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements (Pub.) Résidences d'artistes
Secteur	Arts de la scène Arts visuels Audiovisuel et médias dont cinéma

Eligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Champagne-Ardenne
Profession	Les structures culturelles de droit public ou privé, et les artistes professionnels indépendants ou regroupés en collectifs ou associations, implantés en Champagne-Ardenne.
Autres	Conditions spécifiques pour chaque catégorie

Destination Europe et monde

Autres priorités Un dossier type est à compléter et à adresser au Président du Conseil régional avant la réalisation du projet quel que soit le domaine artistique, et plus précisément : pour le spectacle vivant, le 15 juillet de l'année de la demande

Dimension des aides Pour le spectacle vivant : aide plafonnée à 7 500 € et dans le cadre de projets dans des régions liées au Conseil régional de Champagne-Ardenne par des accords de coopération, aide plafonnée à 10 000 €; pour les plasticiens et les réalisateurs cinéma audiovisuel : 50% des coûts de transport des œuvres, des artistes et de leurs frais de séjour, avec un plafond de 5000€
Pour les opérations coordonnées par l'Orcca : subvention forfaitaire évaluée en fonction de chaque opération sur la base d'un cachet minimum et d'une prise en charge forfaitaire des frais de transport et d'hébergement pour le spectacle vivant et l'audiovisuel ; d'un droit de monstration et éventuellement des frais d'hébergement et de transport pour les plasticiens.

Vu pour la dernière fois 2/11/2015
Adresse <https://www.champagne-ardenne-guide-des-aides.fr/lesaides/Pages/CULT-Aide-mobilite-internationale.aspx>

4.9. Nom de l'organisation Collectivité territoriale de Corse

Diffusion en dehors de la Corse de concerts, spectacles musicaux, théâtraux, chorégraphiques et spectacles liés au conte et aux arts du cirque

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements (Pub.)
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Corse
Profession	Artistes, groupes et compagnies insulaires
Destination	Europe et monde
Autres priorités	La tournée doit inclure 5 à 10 représentations.
Dimension des aides	Plafond de l'aide: 20 000 €. 20 % maximum des frais de transports et de défraiements
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.corse.fr/culture/Fond-d-Aides_a11.html#

4.10. Nom de l'organisation

Région Ile de France

Appels à projets dans le domaine culturel (Europe/International)

Forme de mobilité	Aide aux projets ou à la production Formation (Pub.)
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Audiovisuel et médias (cinéma, arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Musique Littérature (littérature, traduction) Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Ile de France
Profession	
Destination	Mobilité entrante : France Mobilité sortante : monde
Autres priorités	La région Ile de France a également des actions liées à la Francophonie.
Dimension des aides	Dépend des projets
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.iledefrance.fr/missions-et-competences/europe-international/ ; http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets

Arcadi – Fonds de soutien à l'initiative et à la recherche

Forme de mobilité	Aide aux projets ou à la production Recherche
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Ile de France
Profession	Artistes, collectifs, réseaux, collectivités etc.
Destination	Mobilité entrante : Ile de France Mobilité sortante : monde
Autres priorités	Il n'y a pas d'appel à candidature concernant le Fonds de soutien à l'initiative et à la recherche. Le dépôt d'un dossier relatif au projet se fait uniquement à la demande de l'équipe d'Arcadi Île-de-France auprès du porteur.
Dimension des aides	Dépend des projets
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.arcadi.fr/aides-et-dispositifs/bdd/aide.71

4.11. Nom de l'organisation

Ville de Paris

Résidences**Forme de mobilité**

Résidences d'artistes et d'écrivains (Pub.)

Secteur

Arts de la scène
 Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
 Littérature
 Musique

Eligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques France et Monde
 Nationalité Monde (parlant français ou anglais)
 Profession Ecrivains et artistes

Destination

Mobilité entrante : Paris (France)
 Mobilité sortante : Québec

Autres priorités

Résidences Récollets : La résidence a pour mission d'accueillir pendant 1 à 3 mois des artistes et des écrivains étrangers qui ont un projet artistique/littéraire spécifique à développer à Paris.
 Résidences Cité Internationale des Arts: Résidences de 2 à 12 mois dans des ateliers qui regroupent des qualités propices à la production, à l'expérimentation et à la recherche en adéquation avec tous les champs de la création contemporaine.
 Résidences d'écriture Paris/Québec: accueil à Québec d'auteurs d'ici et d'ailleurs, et de mettre en place des programmes d'échange d'auteurs avec diverses régions francophones, contribuant ainsi au rayonnement international de la ville de Québec.

Dimension des aides

Résidences Récollets : allocation de séjour forfaitaire mensuelle de 1 500 €, prise en charge de la location des ateliers/logements par la Ville de Paris
 Résidences Cité Internationale des Arts: Chaque opérateur désigne selon ses propres modalités un artiste pour une résidence à la Cité internationale des arts. Les artistes sélectionnés ont à leur charge le financement de leur résidence : pour l'année 2015, les prestations liées à l'occupation d'un atelier varient entre 500 et 770 euros par mois.
 Résidences d'écriture Paris/Québec: non précisée

Vu pour la dernière fois Adresses

2/11/2015
<http://www.international-recollets-paris.org/>
<http://citedesarts.pagesperso-orange.fr/cia-residents.html>
<http://www.maisondelalitterature.qc.ca/%C3%A0-propos/r%C3%A9sidences/>

4.12. Nom de l'organisation

Région Languedoc Roussillon

Arts plastiques et visuels - Programme de soutien à la participation aux foires et aux salons d'art contemporain**Forme de mobilité**

Aides pour le développement de marchés
 Aides pour participer à des événements (Pub.)

Secteur

Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)

Eligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques Europe et monde
 Nationalité Languedoc Roussillon
 Profession Artistes résidant en Languedoc-Roussillon, affiliés à la Maison des Artistes ou à l'AGESSA ou titulaires d'un diplôme final d'une Ecole d'Art ; Galeries d'art

Destination	Europe et monde : Art Basel ; Art Cologne ; ARCO, Foire d'art contemporain de Madrid ; London Internationale Fine Art Fair ; Affordable Art Fair à Bruxelles ; Foire internationale d'art contemporain de Miami. (autres salons en France)
Autres priorités	Il est possible de solliciter un salon professionnel en France ou à l'international en dehors de la liste, sous réserve que cette demande soit motivée dans le projet de développement économique de la structure et budgétisée.
Dimension des aides	La subvention est plafonnée à 6 000 € par salon, 80% de la dépense éligible
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.laregion.fr/233-les-subventions-de-la-region.htm

Livre, lecture publique et littérature orale – Programmes de soutien à l'export

Forme de mobilité	Aides pour le développement de marchés Aides pour participer à des événements (Pub.)
Secteur	Littérature (littérature, traduction)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Languedoc Roussillon
Profession	Editeurs professionnels installés en Languedoc-Roussillon ; sociétés privées et associations
Destination	Europe : foires et salons du livre à Londres, Francfort, Bologne et Bruxelles
Dimension des aides	La subvention accordée prendra en compte une participation à 3 salons maximum dans l'année et par structure. Plafond de 3 000 € par salon et maximum de 9 000 € par an et par structure. 50% de la dépense éligible.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.laregion.fr/233-les-subventions-de-la-region.htm

Programme de soutien à l'export pour les musiques actuelles

Forme de mobilité	Aides pour le développement de marchés Aides pour participer à des événements (Pub.)
Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Languedoc Roussillon
Profession	Sociétés privées et associations ; regroupement de structures ; tourneurs dotés de la licence d'entrepreneur de spectacles et/ou adhérents au CNV ; labels professionnels installés en Languedoc-Roussillon à titre individuel ou regroupés.
Destination	Europe et monde : liste en ligne qui inclut : Popkomm Berlin ; Mercat de Musica Viva de Vic ; Festival d'Austin ; Eurosonic Festival ; Les Francopholies de Montréal
Dimension des aides	Le montant du financement régional ne pourra excéder 80 % du montant de la dépense éligible. La subvention est plafonnée à 3 000 € par salon et peut aller jusqu'à 9 000 € par structure et par an.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.laregion.fr/233-les-subventions-de-la-region.htm

4.13. Nom de l'organisation**Région Limousin****Bourses aux artistes plasticiens**

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Soutien pour des projets ou aides à la production Bourses pour participer à des événements Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (Pub.)
Secteur	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Plus de 18 ans
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Limousin
Profession	Artistes plasticiens
Destination	Europe et monde
Dimension des aides	Évaluée en fonction de l'intérêt du projet. Aide plafonnée à 4 000 €
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.region-limousin.fr/Bourses-aux-artistes-plasticiens

4.14. Nom de l'organisation**Espace Culturel Grande Région (couvrant la région Lorraine)****Subventions pour projets transfrontaliers**

Forme de mobilité	Aides pour des projets ou aides à la production (subventions pour des projets transfrontaliers) (Pub.)
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Musique Littérature (littérature, traduction) Arts interdisciplinaires
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Grande Région
Nationalité	Lorraine (avec ses 4 départements), Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Wallonie (Fédération Wallonie Bruxelles, Communauté germanophone de Belgique)
Profession	Artistes, porteur des projets, associations, des établissements publics ou assimilés
Destination	France (Lorraine) et autres régions mentionnées ci-dessus
Autres priorités	Les projets transfrontaliers doivent impliquer une collaboration d'au moins deux partenaires provenant d'au moins deux régions différentes de la Grande Région. Les projets sont pris en compte, lorsque: le partenariat établi présente un intérêt dans la durée, le projet est d'envergure régionale ou bi-régionale, le partenariat établi peut, à terme, être étendu à d'autres régions de la Grande Région.
Dimension des aides	Dépend des budgets et des demandes
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.espaceculturelgr.eu/fr/conditions

4.15. Nom de l'organisation

Région Midi-Pyrénées

Soutien à la mobilité artistique hors Midi-Pyrénées

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements (Pub.)
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse) Musique Arts visuels Littérature (édition) Audiovisuel et médias
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Midi-Pyrénées
Profession	Les équipes artistiques régionales professionnelles du spectacle vivant (théâtre, danse, arts de la rue, cirque, marionnettes, musique), constituées juridiquement en association ou SCOP, ayant leur siège social ou leur principale activité en MP, et titulaires de la licence d'entrepreneur de spectacles; les structures professionnelles du secteur musical sous statut associatif ou coopératif (labels indépendants, développeurs, producteurs associatifs, ...); artistes plasticiens inscrits à la Maison des artistas; éditeurs; sociétés de production audiovisuelle
Destination	Europe et monde. La Région sera particulièrement attentive aux projets développés sur le territoire des régions frontalières de Midi-Pyrénées (Catalogne, Aragon, Andorre) et des Iles Baléares.
Autres priorités	Par ce dispositif, la Région soutient la mobilité de créateurs ou d'équipes artistiques de Midi-Pyrénées, vers des lieux et événements repérés pour leur visibilité et leur capacité à mobiliser le milieu professionnel dans une perspective d'accès au marché.
Dimension des aides	Arts de la scène : 50% des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration ; plafond de 8000€ Edition : 50% des dépenses éligibles dans la limite d'un plafond de 3 000 € par marché professionnel; Audiovisuel: 50% des dépenses éligibles dans la limite d'un plafond de 2 000 € par marché professionnel Différentes sessions de sélection en fonction des secteurs artistiques
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.midipyrenees.fr/Guide-des-interventions?slug=midi-pyrenees&sipguide=guide-des-interventions&sipccm=31555&sippub=FL_73_261&sirprt=NL_73_63

4.16. Nom de l'organisation

Normandie - Office de Diffusion et d'Information Artistiques (ODIA)

Aide à la mobilité des équipes artistiques

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements (Pub.)
Secteur	Arts de la scène
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Normandie

Profession	Equipes artistiques
Destination	Europe et monde
Autres priorités	Avant d'envoyer toute demande d'aide, un rendez-vous doit être pris avec le/la conseiller/ère artistique.
Dimension des aides	Non mentionnée
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.odianormandie.com/les-aides-financieres-soutien-a-la-diffusion

4.17. Nom de l'organisation

Région Nord Pas de Calais

Bourses de Mobilité

Forme de mobilité	Bourses de repérage Bourses de voyages (pour rencontrer des partenaires potentiels) (Pub.)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Région Nord Pas de Calais
Profession	Artistes, organisations
Autres	Membre du réseau LEAD depuis plusieurs mois
Destination	Europe et monde
Autres priorités	La Région a mis en place une coopération culturelle privilégiée avec la Voïvodie de Silésie, la Région du Rogaland, Doukkala Abda, Saint Louis du Sénégal...
Dimension des aides	Mobilité Europe : 30% du budget prévisionnel, 3000€ à 15 000€ Mobilité hors Europe : 40% du budget prévisionnel, 5000€ à 20 000€
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://leadnetwork.nordpasdecals.fr

4.18. Nom de l'organisation

Région Pays de la Loire

Soutien aux projets culturels et artistiques développés dans le cadre des coopérations décentralisées de la Région

Forme de mobilité	Résidences d'artistes ou d'écrivains Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements Aides à la production et aux projets (Pub.)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Schleswig-Holstein en Allemagne; Emilie Romagne en Italie, Balaton en Hongrie; Province du Shandong en Chine; Etat du Tamil Nadu en Inde ; Etat du Yucatan au Mexique et Burundi en Afrique.
Nationalité	Pays de la Loire
Profession	Artistes et équipes artistiques implantés dans la région et avec une activité dans la région.

Autres	Personnes morales de droit privé dont le siège est implanté en région des Pays de la Loire.
Destination	Europe et monde (voir liste ci-dessus)
Autres priorités	Sur chacun de ces territoires, la Région des Pays de la Loire dispose d'un réseau de partenaires, interlocuteurs potentiels des artistes et acteurs culturels ligériens, susceptibles d'être mobilisés pour la définition d'un projet de diffusion ou de coopérations (tournées, résidences d'artistes croisées...).
Dimension des aides	En fonction du projet, l'aide de la Région des Pays de la Loire peut être comprise entre 30 et 50 % de l'ensemble des dépenses (dont celles liées au transport). Les dossiers de demandes d'aide pour l'année N sont à déposer prioritairement au 1er novembre de l'année N-1.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.paysdelaloire.fr/services-en-ligne/aides-regionales/aide-regionale/n/soutien-aux-projets-artistiques-et-culturels-developpes-dans-le-cadre-des-cooperations-decentral/

4.19. Nom de l'organisation **Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)**

Musiques - Aide à la diffusion

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Aides pour participer à des événements Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux Aides aux projets et à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
Secteur	Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe, monde
Nationalité	PACA
Profession	Artistes, structures, festivals, manifestations
Destination	Europe et monde
Autres priorités	Musiques actuelles et du monde (aide à la production) : Une attention particulière sera portée sur les projets bénéficiant d'un engagement de coproducteurs et pouvant justifier d'un réel intérêt de la part des diffuseurs régionaux, nationaux et internationaux. Musique classique et contemporaine: Elle permet, après la première phase d'exploitation, la rencontre de l'œuvre avec un public le plus large possible, en région et au-delà. La structure demandeuse doit justifier de façon effective (courriers, conventions ou contrats) d'un partenariat avec les structures de diffusion faisant état d'un minimum de 5 représentations professionnelles du projet concerné, sur la durée de validité de l'aide.
Dimension des aides	Plafond 15 000€, 80% du montant des dépenses pouvant être subventionnées
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.regionpaca.fr/vivre-ensemble/culture/arts-vivants/musiques.html

Théâtre, arts de la rue et cirque - Aide à la diffusion et à l'exportation

Forme de mobilité	Aides pour participer à des événements Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux Aides aux projets et à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe (espace euro-méditerranéen), monde
Nationalité	PACA
Profession	Structures implantées au moins depuis 1 an en région PACA (avec une licence d'entrepreneur)
Destination	Europe et monde
Autres priorités	L'aide à la diffusion concerne les séries (8 représentations achetées par le même programmateur) et la tournée (8 représentations achetées par 3 théâtres en région).
Dimension des aides	80% du montant des dépenses pouvant être subventionnées
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.regionpaca.fr/vivre-ensemble/culture/arts-vivants/theatre.html http://www.regionpaca.fr/vivre-ensemble/culture/arts-vivants/cirque-et-arts-de-la-rue.html

4.20. Nom de l'organisation

Région Rhône-Alpes

Fonds d'Innovation Artistique et Culturelle en Rhône-Alpes (FIACRE) - Mobilité internationale

Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux Aides à la production et aux projets (Pub.)
Secteur	Tous (inclus création numérique)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Rhône-Alpes
Profession	Artistes, créateurs, collectifs, structures culturelles
Autres	Pour les secteurs du livre, des arts plastiques et du cinéma-audiovisuel, l'appui d'un éditeur, libraire, lieu d'art contemporain, producteur ou diffuseur est indispensable.
Destination	Europe et monde
Autres priorités	La Région poursuit son accompagnement des projets internationaux qui s'inscrivent dans le cadre d'échanges, particulièrement pour les coopérations décentralisées. Ces aides aux projets ne peuvent dépasser 3 années consécutives.
Dimension des aides	Aucun montant plafond ou plancher n'a été fixé dans le cadre de ce fonds. Toutefois, la Région est particulièrement attentive à la présence de cofinancements dans le budget des projets. Dépenses éligibles : les frais de voyage des biens et des personnes entre la France et le pays concerné ou à l'intérieur du pays, les coûts techniques de traduction, les défraiements (coûts de la résidence), le cachet des artistes
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL

[IDENTIFIANT/94/PAG_TITLE/Appel+%C3%A0+projets+pour+le+Fonds+d%27Innovation+Artistique+et+Culturelle+en+Rh%C3%B4ne-Alpes+%28FIACRE%29+-Volet+mobilite%C3%A9+internationale/ID_AIDESDOMAINEMDL//ID_AIDESPOTFILMDL//RETURN/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm](https://www.aidedomainemd.com/return/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm)

4.21. Nom de l'organisation

Conseil général de Haute Savoie

Projets transfrontaliers

Forme de mobilité	Aides pour participer à des événements Aides pour des projets ou aides à la production (Pub.)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Région lémanique
Nationalité	Région lémanique
Profession	Associations, collectivités
Destination	Mobilité entrante et sortante : région lémanique
Autres priorités	Favoriser et encourager les actions renforçant l'appartenance culturelle des populations de la région lémanique : festivals et concerts transfrontaliers, collaborations et promotions communes, échanges culturels, promotion du livre etc
Dimension des aides	Traitement au cas par cas en fonction des demandes exprimées
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cg74-aides.fr/fiche.php?id=5642

5. Fondations

5.1. Nom de l'organisation **Fondation BNP Paribas**

Programme Culture

Forme de mobilité	Bourses pour des projets ou aides à la production Aides pour favoriser les tournées des groupes (Pri)
Secteur	Arts de la scène –danse, cirque Musique – jazz, musique classique
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française
Profession	Artistes individuels, compagnies ou groupes
Destination	Monde
Autres priorités	Élargir les possibilités de développement des artistes en quête de nouveaux publics en France ou ailleurs : soutien à la production, la distribution et la promotion de spectacles. Soutien aux échanges culturels et aux tournées.
Dimension des aides	Non précisée
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.bnpparibas.com/fondation-bnp-paribas/culture/mouvement

5.2. Nom de l'organisation **Fondation Hippocrène**

Projets européens

Forme de mobilité	Bourses pour des projets ou aides à la production (Pri)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Union européenne et hors Europe si initiés par plusieurs partenaires européens
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE; organisations ayant leur bureau dans l'UE
Profession	Organisations, associations, fondations et autres institutions
Autres priorités	Cofinancement d'organisations ayant une dimension européenne et qui favorisent l'implication des jeunes ainsi que des projets culturels et/ou éducationnels.
Dimension des aides	Non précisée
Vu pour la dernière fois	2/11/2015 (site en cours d'actualisation)
Adresse	http://www.fondationhippocrene.eu/index.php?m1=2&l=fr

5.3. Nom de l'organisation **Fondation franco-japonaise Sasakawa**

Subventions

Forme de mobilité	Résidences d'artistes et d'écrivains Soutien pour participer à des événements Aide aux projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pri)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France; Japon
Nationalité	Citoyenneté française ou japonaise
Profession	Structures culturelles, artistes. Pour les individuels, il convient d'avoir un lien avec une organisation qui sera l'interlocutrice de la Fondation.
Destination	Mobilité entrante: France Mobilité sortante: Japon
Autres critères	Sont automatiquement écartés les projets dont les objectifs sont purement individuels, commerciaux ou lucratifs, ainsi que ceux visant à l'entretien, la protection ou l'acquisition de biens fonciers ou immobiliers
Dimension des aides	Non mentionné. La commission de sélection des projets se réunit deux fois par an et les dossiers doivent donc être remis plusieurs mois avant le début escompté de la mise en route des projets. Le projet doit être précisément présenté (état d'avancement, partenaires, planification, budget, etc.)
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.ffjs.org/index.php?section=subventions

5.4. Nom de l'organisation **Nuovi Mecenati – Nouveaux mécènes : Fondation Franco-Italienne pour la création contemporaine**

Soutien aux échanges culturels franco-italiens

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Aides pour favoriser les tournées des groupes Aides pour des projets ou à la production (Pri)
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Musique Audiovisuel et médias – cinéma
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Italie
Nationalité	Française ou italienne
Profession	Institutions culturelles publiques ou privées, des sociétés de production, des compagnies, des conservatoires de musique
Destination	Italie
Dimension des aides	Non spécifiée. La commission de sélection des projets se réunit deux fois par an et les dossiers doivent donc être remis plusieurs mois avant le début escompté de la mise en

route des projets. Le projet doit être précisément présenté (description, budget, fiche signalétique, lettre d'intention de la structure d'accueil italienne, etc.)

Vu pour la dernière fois
Adresse

2/11/2015
<http://nuovimecenati.org/fr/progetti.htm>

6. Programmes France / Europe

Veillez consulter les liens suivants pour les résultats des appels :

Projets de coopération :

https://eacea.ec.europa.eu/creative-europe/selection-results/cooperation-projects-selection-results-2015_en

Plateformes :

https://eacea.ec.europa.eu/creative-europe/selection-results/european-platforms-2015_en

Réseaux européens :

https://eacea.ec.europa.eu/creative-europe/selection-results/support-european-networks-selection-results-2014_en

Certains projets de coopération, réseaux ou plate-formes, financés par le Programme Europe Créative, ont parfois des appels à candidatures ouverts. Suivre le flux d'information d'On the Move pour ces appels (quand les frais de voyages sont au moins partiellement financés) : <http://on-the-move.org/news/topic/>

Veillez aussi vous référer au Guide Fund-Finder mentionné en ressources page 9. Ce guide donne des conseils sur les programmes européens tels que ERASMUS+, Horizons2020 etc.

7. Focus Cinéma

7.1. Nom de l'organisation

Institut Français

Programme de mobilité - Louis Lumière

Forme de mobilité	Aides aux projets ou aides à la production, Aides pour le développement de marchés Résidences (structuration, documentation, repérage) (Pub)
Secteur	Audiovisuel et médias (cinéma)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Age	38 ans au plus l'année de dépôt de candidature
Nationalité	Nationalité française ou résidant en France depuis au moins 5 ans
Profession	Réalisateurs (cinéma, essai, documentaire)
Destination	Monde entier
Autres priorités	Ce dispositif vise à soutenir la jeune création documentaire et favoriser le développement de projets à l'étranger.
Dimension des aides	Une allocation forfaitaire de séjour d'un montant de 6 000 € pour un séjour de deux mois consécutifs peut-être accordée à un jeune réalisateur déjà inscrit dans une démarche professionnelle pour développer un projet cinématographique dans le domaine documentaire à l'étranger, dans le pays de son choix.
Vu pour la dernière fois Adresse	2/11/2015 http://www.institutfrancais.com/fr/residences-louis-lumiere

7.2. Nom de l'organisation **EURODOC**

Programme de formation – EURODOC Production

Forme de mobilité	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire (PP)
Secteur	Audiovisuel et médias – cinéma
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France; Europe
Nationalité	France, EU et Monde
Profession	Professionnels du secteur du film documentaire (producteurs, diffuseurs, structures de financement)
Destination	Mobilité entrante: Montpellier (France)
Autres priorités	3 sessions de 6 jours sur 8 mois
Dimension des aides	Depuis 2009, EURODOC a créé EURODOC International pour accueillir des professionnels non européens dans les séminaires EURODOC Production. Pour ces participants, 50% des frais pédagogiques et 60% coûts de voyage et de séjour, sont cofinancés grâce au soutien du programme MEDIA Mundus.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.eurodoc-net.com/fr/index.php

7.3. Nom de l'organisation **Film Akademie Baden-Wuerttemberg et la Femis**

Académie franco-allemande du cinéma : Atelier Ludwigsburg-Paris

Forme de mobilité	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire (PP)
Secteur	Audiovisuel et médias – cinéma
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Moins de 30 ans
Critères géographiques	France; Allemagne ; Grande Bretagne
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou hors UE (20%)
Profession	Jeunes producteurs et distributeurs européens qui s'adresse aux diplômés d'écoles de cinéma ou d'universités (minimum BAC + 3), pouvant justifier d'une expérience dans le domaine de la production audiovisuelle ou très motivés par ce secteur.
Autres	Il faut avoir une bonne connaissance du français ou de l'allemand. Anglais obligatoire.
Destination	Mobilité entrante: Paris, Angers, Cannes (France) Mobilité sortante: Ludwigsburg, Berlin (Allemagne) et Londres (Grande Bretagne)
Autres priorités	Programme de formation sur la production et la diffusion du cinéma, d'une durée d'un an, qui inclut une période de stage, une participation à des festivals et la production d'un court-métrage qui sera diffusé sur ARTE.
Dimension des aides	Prise en charge partielle des frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://atelier-ludwigsburg-paris.de/fr

7.4. Nom de l'organisation **Centre National de la Cinématographie (CNC)**

Aide aux Cinémas du Monde

Forme de mobilité	Aides pour des projets ou à la production (Pub.)
Secteur	Audiovisuel et médias – cinéma
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France- Monde
Nationalité	France et autre(s) pays
Profession	Producteurs, sociétés de productions
Autres	L'aide aux cinémas du monde est une aide sélective accordée avant ou après réalisation à une société de production établie en France dans le cadre d'une coproduction avec une entreprise de production établie à l'étranger. Elle est réservée aux projets de long métrage de fiction, d'animation, ou de documentaire de création destinés à une première exploitation en salle de spectacle cinématographique.
Destination	Mobilité entrante : France Mobilité sortante : Monde
Dimension des aides	Le montant accordé est plafonné à 250 000 € pour l'aide avant réalisation et à 50 000 € pour l'aide après réalisation. Il ne peut excéder 50 % des financements apportés par le coproducteur français ; toutefois, ce taux est porté à 80% pour les premiers ou seconds long métrages d'un réalisateur, les films au budget inférieur à 1 250 000 € et les films coproduits avec les pays à faibles ressources.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cnc.fr/web/fr/cinemas-du-monde

7.5. Nom de l'organisation **Festival de Cannes**

La résidence du Festival de Cannes/Cinéfondation

Forme de mobilité	Résidences (PP.)
Secteur	Audiovisuel et médias – cinéma
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Jeunes Réalisateurs
Destination	France
Autres priorités	La Résidence du Festival accueille à Paris chaque année une douzaine de jeunes réalisateurs qui travaillent sur leur projet de premier ou deuxième long métrage de fiction, en deux sessions d'une durée de quatre mois et demi (du 1er octobre à mi-février et de fin février à mi-juillet). La sélection des résidents par un jury présidé par un réalisateur ou une personnalité du cinéma, se fonde sur la qualité des courts-métrages - ou du premier long métrage - déjà réalisés, sur l'intérêt du projet de long métrage en cours d'écriture et sur la motivation du candidat.

Dimension des aides	Bourse de 800 € par mois, programme d'accompagnement d'écriture de scénario et rencontres professionnelles.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cinefondation.com/fr/generalinformation

La Fabrique des cinémas du Monde (dans le cadre du Pavillon Les Cinémas du Monde)

Forme de mobilité	Soutien pour participer à des événements Soutien pour le développement de marchés (PP)
Secteur	Audiovisuel et médias – cinéma
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (liste précise dans l'appel à projets)
Profession	Réalisateurs (10) et leurs producteurs locaux
Destination	Cannes (France)
Autres priorités	La Fabrique des Cinémas du Monde propose un programme de travail complet conçu en relation étroite avec le Festival de Cannes et le Marché du Film. Il est destiné à concrétiser le développement des projets ou la distribution des films, en facilitant l'accès à différentes activités (Producers Network, Producers Workshops, Cannes Court Métrage – Short Film Corner, projections du Marché).
Dimension des aides	L'Institut français, en collaboration avec les services des ambassades de France, prend en charge les frais de voyage, d'hébergement, de restauration et l'accréditation du réalisateur et du producteur local pour la durée de son invitation pendant le Festival de Cannes à savoir du 10 au 20 mai maximum en 2016. En dehors de ces dates d'invitation, le réalisateur et le producteur local prennent en charge l'organisation et les frais de leur séjour.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.lescinemasdumonde.com

7.6. Nom de l'organisation

Festival des Trois Continents

Produire au Sud

Forme de mobilité	Soutien pour participer à des événements Soutien pour le développement de marchés Formation (PP)
Secteur	Audiovisuel et médias – cinéma
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Asie, Afrique, Amérique Latine, Proche et Moyen-Orient
Profession	Réalisateurs et leurs producteurs
Destination	Nantes (France)
Autres priorités	L'ambition de PRODUIRE AU SUD est de familiariser les producteurs et réalisateurs sélectionnés à l'atelier avec les techniques et outils de la coproduction cinématographique internationale à travers une logique d'accompagnement individuel de projets en développement.

Dimension des aides	Les coûts de voyage, d'hébergement et de restauration de chaque binôme producteur / réalisateur sont pris en charge intégralement par l'organisation de Produire au Sud.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.3continents.com/fr/produire-au-sud/le-projet/

7.7. Nom de l'organisation **Moulin d'André – Centre d'écritures cinématographiques**

Aide aux écritures du cinéma : programme francophone

Forme de mobilité	Résidences d'artistes/écrivains (Pub.)
Secteur	Audiovisuel et médias – cinéma Littérature Recherche
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (avec un bon niveau de français)
Profession	Scénaristes, auteurs-réalisateurs, dialoguistes, mais aussi écrivains et chercheurs de langue française travaillant sur les disciplines du cinéma et de l'audiovisuel.
Destination	Andé (France)
Autres priorités	Les lauréats bénéficient de l'encadrement d'un professionnel confirmé sur la base de consultations pendant les 60 jours de la résidence.
Dimension des aides	Les auteurs sélectionnés ne reçoivent pas de bourses financières mais sont accueillis en pension complète pendant leur résidence Un trajet aller-retour entre le domicile et André est pris en charge (à hauteur de 250€ pour une adresse en Normandie ou Ile-de-France ou 600€ pour toute autre adresse - sur présentation de justificatifs et en accord avec le CÉCI). Tout autre déplacement sera à la charge du résident.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.moulinande.com/res.php

7.8. Nom de l'organisation **SACEM (en partenariat avec Directors Guild of America - DGA, Writers Guild of America – WGA, et la Motion Picture Association of America - MPAA)**

Fonds culturel franco-américain

Forme de mobilité	Résidences de scénaristes Soutien pour participer à des événements Aides pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (PP)
Secteur	Audiovisuel et médias – cinéma
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France et Etats-Unis
Nationalité	Monde (avec un bon niveau de français)
Profession	Scénaristes, réalisateurs, producteurs, distributeurs
Destination	France et Etats-Unis (mobilité entrante et sortante)

Autres priorités	Deux types d'action sont en lien plus direct avec la mobilité: En encourageant une meilleure diffusion du cinéma français aux Etats-Unis grâce au Festival de Film Français à Los Angeles qu'il a créé en 1996 (COL COA), le Fonds mène des actions concrètes permettant d'initier les liens avec les distributeurs américains et de faciliter l'accès sur le marché nord-américain aux nombreux cinéastes et producteurs français. Le Fonds conduit également des actions permettant de susciter et renforcer les occasions de rencontres entre les professionnels français et américains , autour de leurs films respectifs et de leurs préoccupations souvent communes, qu'elles soient techniques, artistiques, politiques ou culturelles. Une des rencontres clefs est la résidence Autumn Stories pour scénaristes américains.
Dimension des aides	Dépend des projets et événements
Vu pour la dernière fois	2/11/2015 (dernière en date : 2010)
Adresse	http://www.sacem.fr/cms/home/actions-culturelles/fonds_culturel_franco_americaain_actions_culturelles/presentation-fonds-culturel-franco-americaain

7.9. Nom de l'organisation **SACD (Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques)**

Soutiens à l'étranger – cinéma (festival)

Forme de mobilité	Soutiens pour participer à des événements (festival) (PP)
Secteur	Audiovisuel et médias (cinéma)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Français ou international
Profession	Festival/ manifestation collective
Destination	Monde
Autres priorités	Le but est de soutenir les manifestations qui valorisent les œuvres cinématographiques d'expression française : longs et courts métrages et qui favorisent la présence des scénaristes et réalisateurs membres de la SACD hors du territoire français. Le festival doit programmer des œuvres d'expression francophone : longs et/ou courts métrages, le festival doit se dérouler sur un minimum de 2 jours, le festival doit pouvoir justifier du soutien d'autres partenaires
Dimension des aides	Le versement de la subvention est effectué en 2 fois : une première partie est versée à la signature de la convention de partenariat et une deuxième partie dès réception du bilan moral et financier. Toute demande de renouvellement de subvention ne pourra être examinée qu'en connaissance de ce bilan.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Cinema.1953.0.html

Soutiens à l'étranger – animation (festivals)

Forme de mobilité	Soutiens pour participer à des événements (festivals) (PP)
Secteur	Audiovisuel et médias (animation)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Français ou international

Profession	Festival/ manifestation collective
Destination	Monde
Autres priorités	L'objectif est de soutenir les manifestations qui favorisent la diffusion et la promotion des œuvres d'animation (longs et courts métrages) d'auteurs d'expression française membres de la SACD hors du territoire français. Le festival doit programmer des œuvres de fiction d'expression française : unitaires, séries, mini séries etc. Le festival doit se dérouler sur un minimum de 2 jours, le festival doit pouvoir justifier du soutien d'autres partenaires.
Dimension des aides	Le versement de la subvention est effectué en 2 fois : une première partie est versée à la signature de la convention de partenariat et une deuxième partie dès réception du bilan moral et financier. Toute demande de renouvellement de subvention ne pourra être examinée qu'en connaissance de ce bilan.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Animation.1955.0.html

8. Focus Jeunes¹⁰

8.1. Nom de l'organisation Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

Jeunes professionnels de musée

Forme de mobilité	Soutien à la formation (Pub.)
Secteur	Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Moins de 30 ans (35 ans sur dérogation)
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France, Allemagne
Profession	Jeunes professionnels exerçant dans un musée
Destination	France et Allemagne (mobilité entrante et sortante)
Autres priorités	Ce programme a pour objectif de donner aux jeunes professionnels des 2 pays l'occasion de s'informer sur les pratiques et la culture muséologique du pays d'accueil et de développer la coopération entre musées allemands et français.
Dimension des aides	Bourse jusqu'à 900€/mois, base forfaitaire pour les frais de voyage
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.ofaj.org/sejours-de-jeunes-professionnels-en-musee

Jeunes éditeurs et libraires

Forme de mobilité	Soutien à la formation (Pub.)
Secteur	Littérature (littérature, traduction)
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Moins de 30 ans
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France, Allemagne
Profession	Attester d'une formation et d'une expérience professionnelle dans les domaines de la librairie ou de l'édition
Destination	Mobilité entrante : France Mobilité sortante : Allemagne
Autres priorités	Etre entièrement disponible entre mars et juin pour des séminaires, un séjour professionnel et un cours binational. Date limite : 31 juillet de chaque année.
Dimension des aides	L'OFAJ accorde aux participants une bourse de 880€ par mois pour les 3 mois de séjour professionnel et une indemnité forfaitaire au titre des frais de voyage. Le cours de langue est financé par l'OFAJ, y compris l'hébergement et les repas.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.ofaj.org/sejours-professionnels-pour-jeunes-editeurs-et-libraires

¹⁰ D'autres fonds dans ce guide peuvent inclure une thématique jeunes. Ceux listés dans cette catégorie le sont car l'âge des candidats est un critère clef d'éligibilité.

Jeunes traducteurs littéraires – Programme Georg-Arthur-Goldschmidt

Forme de mobilité	Soutien à la formation et au développement de contacts professionnels (Pub.)
Secteur	Littérature (littérature, traduction)
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Moins de 30 ans
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France, Allemagne
Profession	Jeunes traducteurs. Etre diplômée de l'enseignement supérieur et/ou avoir au moins publié une traduction littéraire (livre ou article).
Destination	Mobilité entrante : France Mobilité sortante : Allemagne
Autres priorités	Ce programme, également appelé "Programme Georges-Arthur Goldschmidt", a pour objectif de donner à des jeunes traducteurs littéraires en début de carrière l'occasion de s'informer sur les structures éditoriales, de travailler à la traduction de textes encore non traduits et d'établir des contacts professionnels décisifs pour la suite de leur parcours.
Dimension des aides	Bourse jusqu'à 900€/mois, base forfaitaire pour les frais de voyage
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.ofaj.org/programme-georg-arthur-goldschmidt

8.2. Nom de l'organisation

Fondation de France

Bourses déclics jeunes

Forme de mobilité	Bourses pour des projets (Pri.)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	18 à 30 ans
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Jeunes (étudiants et/ou professionnels)
Destination	Monde
Autres priorités	Permettre aux jeunes de réaliser leurs projets personnels dans plusieurs domaines (art, artisanat, culture, mais aussi environnement, humanitaire etc.) en faisant preuve d'originalité, de créativité ou d'innovation
Dimension des aides	Bourses jusqu'à 7 600 €. Les <i>Bourses déclics jeunes</i> de la Fondation de France sont attribuées par concours, ouvert du 15 septembre au 30 novembre de l'année en cours. Les bourses sont remises aux lauréats en juin de l'année suivante.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.fondationdefrance.org/programme/bourses-declics-jeunes

8.3. Nom de l'organisation

Fondation Zellidja

Bourses de voyages

Forme de mobilité	Bourses de voyage (Pri.)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	16 à 20 ans
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou francophone
Profession	Jeunes
Autres	Etre francophone et accepter de se présenter à un oral en France
Destination	Monde
Autres priorités	La Fondation Zellidja attribue des bourses de voyage pour permettre à des jeunes de 16 à 20 ans d'effectuer seuls un voyage d'étude sur le sujet de leur choix, dans le pays de leur choix. Durée minimale d'un mois.
Dimension des aides	Bourses de 700€ à 1100€
Vu pour la dernière fois	2/11/2015 (Pas d'édition 2015 Le calendrier et les conditions de la prochaine édition ne sont pas connus à ce jour)
Adresse	http://www.zellidja.com/

8.4. Nom de l'organisation

Fondation Culture & Diversité

Prix « Voyager pour apprendre les métiers de l'art »

Forme de mobilité	Bourses de voyages
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France, Monde
Nationalité	France, Monde
Profession	Etudiants boursiers en 2 ^{ème} année de Diplôme des métiers d'art dans un établissement public
Destination	Mobilité entrante et sortante : France et Monde
Autres priorités	Ce prix permet à des étudiants français de partir quatre mois à l'étranger effectuer un stage chez un artisan ou un maître d'art. Il permet également à des étudiants étrangers de venir effectuer un stage de quatre mois en France chez un artisan ou dans une structure culturelle.
Dimension des aides	Les étudiants sélectionnés bénéficient d'une aide logistique et administrative dans l'organisation de leur stage ainsi que d'un soutien financier de la Fondation Culture & Diversité.

Vu pour la dernière fois 2/11/2015
Adresses <http://www.fondationcultureetdiversite.org/prix/voyager-pour-apprendre-les-metiers-dart>

8.5. Nom de l'organisation **Office Franco-Québécois pour la Jeunesse**

Soutien à des projets novateurs

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Soutien pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement Aides pour des missions d'exploration
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Entre 18 et 35 ans
Critères géographiques	Québec
Nationalité	Française ou résidents français depuis plus d'un an n'ayant pas besoin de permis de travail au Canada
Profession	Artistes et créateurs
Destination	Mobilité sortante : Canada
Autres priorités	L'OFQJ vise à soutenir des projets novateurs axé sur le développement professionnel dans les domaines économique, social ou culturel, et en lien avec la relation franco-québécoise.
Dimension des aides	Soutien direct non précisé
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.ofqj.org/?q=book/d-poser-un-projet

Séjour de formation thématique

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Soutien pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement Aides pour des missions d'exploration
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Entre 18 et 35 ans
Critères géographiques	Québec
Nationalité	Française ou résidents français depuis plus d'un an n'ayant pas besoin de permis de travail au Canada
Profession	Artistes et créateurs
Destination	Mobilité sortante : Canada
Autres priorités	Programme axé sur le perfectionnement professionnel, l'échange d'expertises et de savoir-faire, le développement de réseaux de partenaires. Missions organisées sur 1 à 3 semaines à l'initiative de l'OFQJ, autour d'un événement phare et de rencontres avec des professionnels québécois avec une grande diversité de projets notamment dans le

secteur culturel.

Dimension des aides

L'OFQJ offre aux bénéficiaires : accompagnement au montage du projet, billet d'avion aller/retour Paris-Montréal, pack unique assistance + assurance, la première nuit d'hébergement en hôtel dans le centre de Montréal, transfert aéroport de Montréal / centre ville, carte internationale de jeune travailleur IYTC (pour les moins de 26 ans uniquement), carte internationale téléphonique prépayée pour 3h d'appel depuis un fixe, prise adaptateur électrique Europe vers Amérique du Nord.

Une participation forfaitaire de 550€ pour les projets soumis hors appels à projets spécifiques est possible.

Le participant s'engage à répondre à un questionnaire d'évaluation en ligne au départ, au retour et 6 mois après, et à réaliser un témoignage vidéo (capture webcam) de 2min sur son expérience de mobilité pour diffusion sur le site internet de l'OFQJ.

**Vu pour la dernière fois
Adresses**

2/11/2015

<http://www.ofqj.org/?q=book/d-poser-un-projet>

9. Autres résidences et projets d'échanges

9.1. Nom de l'organisation Casa de Velázquez

Résidences et bourses pour artistes

Forme de mobilité	Résidences d'artistes
Secteur	Arts visuels (photographie, arts plastiques, architecture) Audiovisuel et médias (cinéma) Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Plus de 18 ans
Critères géographiques	Espagne
Nationalité	Monde
Profession	Architectes, cinéastes, compositeurs, photographes, artistes plasticiens
Destination	Mobilité sortante : Espagne
Autres priorités	La Casa de Velázquez accueille des artistes émergents et des étudiants dont le parcours et la qualité du projet justifient un séjour à Madrid de un mois à un an. L'objectif est de développer des activités créatrices et des recherches liées aux arts, aux langues, aux littératures et aux sociétés des pays ibériques, ibéro-américains et du Maghreb ainsi que de contribuer à la formation d'artistes.
Dimension des aides	Ces résidences sont, selon les cas, financées par la Casa de Velázquez (membres, aides spécifiques), ou cofinancées avec des institutions publiques ou privées (bourses en collaboration). Les étudiants bénéficient d'une bourse de 1000€/mois, de la prise en charge de leur loyer à la Casa de Velázquez à hauteur de 250€/mois et pour les étudiants inscrits dans un établissement situé en Afrique ou en Amérique latine du remboursement du voyage aller-retour sur justificatif jusqu'à 300€. Les artistes émergents doivent résider en Espagne et bénéficier d'une bourse dont le montant est fixé conformément aux décrets en vigueur.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	https://www.casadevelazquez.org/accueil/candidatures/artistes/

9.2. Nom de l'organisation Villa Kujoyama

Résidences

Forme de mobilité	Résidences d'artistes
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, performance) Arts visuels (photographie, installation, arts plastiques, arts numériques, architecture, design, graphisme, mode) Audiovisuel et médias (cinéma, vidéo) Littérature (littérature, bande dessinée)

Eligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques	Japon
Nationalité	Nationalité ou résidence en France ou Japon
Profession	Créateurs et chercheurs confirmés

Destination

Mobilité sortante : Japon

Autres priorités

La villa Kujoyama a rouvert ses portes en septembre 2014. Les résidences de 2 à 6 mois consécutifs à la Villa Kujoyama sont fondées sur un double programme : un accueil en **résidence de recherche** de créateurs français, dans tous les domaines (« Villa Kujoyama ») ; un accueil en **résidence d'un duo** constitué d'un créateur français et d'un créateur japonais autour d'un projet commun (« Kujoyama duo »).

Dimension des aides

Les résidents bénéficient d'une mise à disposition d'un logement individuel (studio/duplex de 64 m²), d'une salle polyvalente adaptée pour la danse, le théâtre, la musique (un piano), le cinéma et les conférences, d'une salle de lecture et de documentation et d'espaces de convivialité, d'une allocation de séjour de 2 300 € mensuels et d'un billet aller-retour France / Osaka.

Vu pour la dernière fois

2/11/2015

Adresses<http://www.villakujoyama.jp/demain/>**9.3. Nom de l'organisation****Académie de France à Rome - Villa Médicis****Résidences Lauréats****Forme de mobilité**

Résidences d'artistes

Secteur

Musique (composition musicale)
Arts visuels et design
Audiovisuel et médias (cinéma)

Eligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques	Italie
Nationalité	Monde
Profession	Etudiants et créateurs

Destination

Mobilité sortante : Italie

Autres priorités

L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille des résidences de 3 mois à travers des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur de la création, de la théorie et de l'histoire des arts pour des séjours de moyenne durée.
Composition musicale : 3 lauréats en collaboration avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
Arts visuels et design : 3 lauréats en collaboration avec l'Association nationale des écoles supérieures d'art, étudiants de second et troisième cycles des écoles supérieures d'art publiques faisant partie du réseau de l'ANdEA et aux diplômés de ces mêmes écoles ayant moins de 28 ans, ainsi qu'aux artistes et designers ayant un niveau équivalent
Cinéma : 3 lauréats en collaboration avec la Femis

Dimension des aides

Bourse de 900€/mois, hébergement sur place et 10€/jour de frais d'entretien

Vu pour la dernière fois

2/11/2015

Adresses<http://www.villamedici.it/fr/r%C3%A9sidences/laur%C3%A9ats/>

Résidences Pensionnaires

Forme de mobilité	Résidences d'artistes
Secteur	Arts de la scène (scénographie, théâtre, danse) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, arts plastiques, architecture, design) Musique (composition musicale) Audiovisuel et médias (cinéma)
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Entre 20 et 45 ans
Critères géographiques	Italie
Nationalité	Monde mais parlant français
Profession	Artistes et chercheurs
Destination	Mobilité sortante : Italie
Autres priorités	L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille chaque année en septembre une nouvelle promotion de pensionnaires, sélectionnée par un jury international selon un critère d'excellence, pour une résidence de 12 à 18 mois. Les pensionnaires doivent travailler sur un projet artistique ou de recherche.
Dimension des aides	Les pensionnaires bénéficient d'une bourse de recherche, d'une indemnité de résidence, d'un appartement et d'un atelier.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.villamedici.it/fr/r%C3%A9sidences/pensionnaires/%C3%AAtre-pensionnaire-%C3%A0-la-villa-m%C3%A9dicis/

Hôtes en résidence

Forme de mobilité	Résidences d'artistes
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Italie
Nationalité	Monde mais parlant français
Profession	Artistes et chercheurs
Destination	Mobilité sortante : Italie
Autres priorités	L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille des artistes et des chercheurs invités pour mener à bien un projet spécifique pour des périodes de 2 semaines à 2 mois.
Dimension des aides	Les résidents bénéficient d'un appartement. Pour ce type de résidence, aucun type de rémunération n'est prévu.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresses	http://www.villamedici.it/fr/r%C3%A9sidences/pensionnaires/%C3%AAtre-pensionnaire-%C3%A0-la-villa-m%C3%A9dicis/

9.4. Nom de l'organisation

Association des Centres Culturels Européens (ACCR)

Programme Odyssee

Forme de mobilité	Résidences d'artistes et de professionnels de la culture (Pub)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde hors France
Profession	Artistes, chercheurs, professionnels de la culture
Autres	Les conditions dépendent des différents centres culturels européens.
Destination	Mobilité entrante: France (dans un des centres culturels de rencontre)
Autres priorités	Le projet de résidence de 1 à 6 mois proposé doit s'articuler avec le projet artistique et culturel du Centre culturel de rencontre d'accueil. Il est à noter que les projets de résidence peuvent être déposés auprès de plusieurs Centres culturels de rencontre autour d'un projet commun aux Centres impliqués. Des candidatures de plusieurs résidents peuvent être également déposées autour d'un projet commun. Date limite de dépôt des dossiers : le 15 novembre de l'année précédant l'année de la résidence
Dimension des aides	Voyage couvert par ACCR, logement par le centre culturel et 1 200 € mensuels.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.accr-europe.org/index.php/residences/

9.5. Nom de l'organisation

Atelier Calder

Résidences

Forme de mobilité	Résidences d'artistes (Pri)
Secteur	Arts visuels
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
Destination	Mobilité entrante: Saché, Loire (France)
Dimension des aides	Les bénéficiaires reçoivent une bourse de recherche et de résidence de 5000€ du Centre national des arts plastiques (CNAP), ainsi qu'un soutien à la production de 6150€ de l'Association pour l'Animation de l'Atelier Calder pour une résidence de 3 mois. Un logement, un atelier et un véhicule sont mis à disposition, les frais de transport et de nourriture restent à la charge de l'artiste
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.atelier-calder.com/setresidence.html

9.6. Nom de l'organisation**Galerie Ho****Labo Ho**

Forme de mobilité	Aides pour des projets ou à la production (Pri)
Secteur	Arts visuels
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes et architectes
Destination	Mobilité entrante: Marseille (France)
Autres priorités	Projet de travail in situ. Le Labo HO est un concours annuel destiné aux artistes et architectes. Il s'agit de réaliser une œuvre in-situ dans la librairie-galerie Histoire de l'œil à Marseille durant le mois de septembre chaque année.
Dimension des aides	L'artiste sélectionné dispose d'un budget de production de 4 000 € qui inclut une édition au libre choix de l'artiste.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.galerieho.com/labo_ho/labo_ho

9.7. Nom de l'organisation**Terra Foundation for the Arts****Terra Summer Residency**

Forme de mobilité	Résidence d'artistes (Pri)
Secteur	Arts visuels
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes, doctorants
Autres	Un artiste plasticien avec un master (ou équivalent). Priorité est donnée aux candidats diplômés depuis au moins 5 ans. Les doctorants faisant des recherches sur l'art américain et la culture des arts visuels ou son rôle dans le contexte des échanges artistiques internationaux avant les années 1980. Les doctorants doivent être déjà bien avancés dans leur recherche et écriture de thèse. Les artistes et doctorants candidats à cette résidence doivent être recommandés par leurs directeurs de master ou thèse.
Destination	Mobilité entrante: Giverny (France)
Autres priorités	Les personnes sélectionnées pour une résidence de 9 semaines devront donner une présentation introduisant leur projet de recherche et/ou artistique ; assister aux séminaires et présentations de chercheurs réputés et d'autres artistes (environ deux par semaine) et autres rencontres, ainsi que présenter leurs avancées à la fin du programme.
Dimension des aides	Frais de logement et locaux : 5 000 US\$ (les artistes reçoivent en plus 300 US\$ pour le matériel), et une bourse de voyage (maximum de 500 US\$ pour les personnes venant d'Europe , 1200 US\$ pour les personnes venant des Etats-Unis et du Canada et 1500 US\$ pour les personnes venant d'autres destinations).

Vu pour la dernière fois 2/11/2015
Adresse <http://www.terraamericanart.org/grants/academic-program-grants/terra-summer-residency/>

9.8. Nom de l'organisation **La Galerie, Centre d'Art Contemporain de Noisy Le Sec**

Programme *Curator in residence*

Forme de mobilité Résidence de curateurs
Aide aux projets et à la production (Pub)

Secteur **Arts visuels**

Eligibilité des bénéficiaires
 Critères géographiques France
 Nationalité Monde
 Profession Curateurs, commissaires d'exposition

Destination Mobilité entrante: Noisy Le Sec (France)

Autres priorités L'objectif de cette résidence de trois mois est de produire une exposition au sein de la Galerie dans le contexte d'un centre d'art public, de rencontrer des artistes et des professionnels de l'art contemporain. L'appel à projets est diffusé l'année n-2 de la résidence (diffusion en octobre 2015 pour la résidence 2017).

Dimension des aides Logement, honoraire de 3 000 €, budget de production (dont les frais de voyage du curateur) et de communication pour 2017: 22 000 €.

Vu pour la dernière fois 2/11/2015
Adresse <http://lagalerie-cac-noisylesec.fr/la-galerie-noisy-le-sec-curateur-en-residence/>

9.9. Nom de l'organisation **ATLAS- Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL)**

Programme de résidences et Fabrique des traducteurs

Forme de mobilité Résidences d'artistes et d'écrivains (Pub)

Secteur **Littérature**
Recherche

Eligibilité des bénéficiaires
 Critères géographiques France
 Nationalité UE et Monde
 Profession Écrivains, chercheurs et traducteurs

Destination Mobilité entrante: ATLAS-CITL/Arles (France)

Autres priorités Le CITL accueille en résidence pour des périodes de une semaine à trois mois, des traducteurs littéraires du monde entier dotés d'un contrat de traduction avec un éditeur, mais aussi des auteurs désireux de travailler un moment avec leur traducteur, des chercheurs, des linguistes. Participation aux frais de résidence, par personne : 20 € par jour (le repas est à la charge des résidents).
 Pour la fabrique des traducteurs, ce programme a pour objectif de donner à de jeunes traducteurs en début de carrière l'occasion de travailler avec d'autres traducteurs

expérimentés et de mieux connaître le paysage de la traduction et de l'édition dans les deux pays. Chaque atelier met en présence, pendant dix semaines, trois jeunes traducteurs étrangers et trois jeunes traducteurs français.

Dimension des aides

Le Centre National du Livre peut accorder des bourses à des traducteurs étrangers sur dossier transmis par les ambassades françaises des différents pays. Le CITL peut également attribuer la gratuité du séjour et/ou des bourses de 20 € par jour, financées sur ses fonds propres, pour des séjours supérieurs à 2 semaines et sur examen du dossier.

Pour la fabrique des traducteurs, les candidats retenus reçoivent une bourse de résidence de 2 500 €. Les frais pédagogiques, frais d'hébergement et frais de voyage sont pris en charge par le CITL. Les candidats retenus s'acquittent d'un forfait de 30 € de frais de dossier. Pour les candidatures étrangères, les dossiers sont à remettre aux services culturels des ambassades de France, qui les transmettent au CITL accompagnés d'un avis circonstancié.

Vu pour la dernière fois

2/11/2015

Adresses

<http://www.atlas-citl.org/le-college/>
<http://www.atlas-citl.org/la-fabrique-des-traducteurs/>

9.10. Nom de l'organisation**Villa Marguerite Yourcenar - Conseil Général du Nord****Résidence d'écrivains****Forme de mobilité**

Résidences d'écrivains (Pub)

Secteur

Littérature

Éligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques

France

Nationalité

Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE.

Profession

Écrivains

Autres

Écrivains européens ayant déjà publié une ou plusieurs œuvres chez une maison d'édition professionnelle.

Destination

Mobilité entrante: Saint-Jans-Cappel (France)

Autres priorités

Les écrivains doivent mettre à profit leur séjour à la Villa Marguerite Yourcenar pour poursuivre ou compléter leurs manuscrits. Ils doivent participer à une ou plusieurs rencontres avec le public, dans le cadre des événements littéraires du centre ou d'autres activités (visites scolaires, foires aux livres, librairies, etc.).

Dimension des aides

Le programme offre le logement, le petit déjeuner et le repas du soir. Les communications téléphoniques et le repas du midi sont à la charge des résidents. Des bicyclettes et une voiture sont à la disposition des écrivains résidents pour leurs déplacements personnels. Un voyage aller-retour depuis leur lieu de résidence est pris en charge.

Une bourse de 66€ par jour (1980€ pour un séjour de 30 jours) est aussi octroyée.

Vu pour la dernière fois

2/11/2015

Adresse

https://lenord.fr/jcms/pnw_6316/la-villa-yourcenar

9.11. Nom de l'organisation Centre International de Poésie Marseille (CIPM)

Résidences

Forme de mobilité	Résidences d'écrivains (Pub)
Secteur	Littérature
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France, Maroc et Liban
Nationalité	Monde
Profession	Écrivains
Destination	Mobilité entrante: Marseille (France) Mobilité sortante : Tanger (Maroc), Beyrouth (Liban)
Autres priorités	A la fin de la résidence, les résidents cèdent un texte pour publication, lequel sera édité par le CIPM. Une manifestation publique est organisée pour faire connaître l'artiste ou auteur en résidence pendant son séjour.
Dimension des aides	Les bénéficiaires reçoivent un studio et une bourse mensuelle de 1 300 €, pendant deux ou trois mois. Les demandes adressées jusqu'à la fin du mois de juin sont examinées en septembre de la même année pour le programme de résidences de l'année suivante.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.cipmarseille.com/evenements_liste.php?id_type=3

9.12. Nom de l'organisation Maison des Écrivains Étrangers et des Traducteurs de Saint-Nazaire (M.E.E.T)

Résidences

Forme de mobilité	Résidences d'écrivains (Pub)
Secteur	Littérature
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (ne résidant pas en France)
Profession	Écrivains et traducteurs
Destination	Mobilité entrante: Saint-Nazaire (France)
Autres priorités	Il s'agit d'une résidence de création et il peut être proposé à l'écrivain, sans obligation, des rencontres avec le public.
Dimension des aides	Les candidats doivent avoir à leurs actifs plusieurs publications dans leurs pays d'origine. La durée d'une résidence est jusqu'à 8 semaines et la bourse de 1000€ par mois. Les frais de voyage ne sont pas directement couverts, les frais d'hébergement sont pris en charge et un vélo est mis à disposition.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.meetingsaintnazaire.com/-RESIDENCES-.html

9.13 Nom de l'organisation Maison des Arts Georges Pompidou

Résidences – Maisons Daura (Saint-Cirq-Lapopie)

Forme de mobilité	Résidences d'artistes (Pub)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	International
Nationalité	International, France
Profession	Artistes (toutes disciplines)
Destination	Mobilité entrante : Saint-Cirq-Lapopie (France)
Dimension des aides	Chaque artiste résident perçoit une allocation forfaitaire pour l'indemnisation des frais non directement pris en charge, notamment la nourriture. Cette allocation s'élève à 3000 euros pour les séjours de printemps (3 mois) et à 1500 euros pour les séjours plus courts à l'automne (6 semaines). Les frais d'aller-retour domicile / Saint-Cirq-Lapopie sont indemnisés à hauteur de 200 euros sur production des titres de transports. La participation aux frais de production se fait par le biais d'une enveloppe mutualisée afin de permettre des réponses adaptées aux besoins. Tous les coûts en communication autour de la résidence sont pris en charge par l'association (publicité, cartons d'invitations, réceptions, publications, catalogues, mailing, vernissages) et ses partenaires.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.magp.fr/presentation/modalites-daccueil/

9.14 Nom de l'organisation The Brown Foundation Fellows Programme

Dora Maar Fellowship

Forme de mobilité	Résidences d'artistes (Pri)
Secteur	Arts visuels
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	International
Nationalité	International, France
Profession	Artistes en milieu de carrière (toutes disciplines)
Destination	Mobilité entrante : Ménerbes (France)
Autres priorités	Les artistes sont invités à offrir un dessin ou une publication produit(e) pendant leur résidence de 1 à 3 mois et à participer à une présentation publique.
Dimension des aides	Frais de voyages couverts mais 20 US\$ de frais d'inscription
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.mfah.org/fellowships/doramaarhouse/fellowship/

9.15 Nom de l'organisation **Ecole nationale supérieure d'arts – Bourges (France)**
La Box – résidences de commissaires d'expositions

Forme de mobilité	Résidences d'artistes et de commissaires d'expositions (Pub)
Secteur	Arts visuels
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	International
Nationalité	International
Profession	commissaires d'expositions, critiques, collectifs
Destination	Mobilité entrante : Bourges (France)
Dimension des aides	Frais de voyages notamment couverts (25,000 euros de budget total pour le projet de commissaires d'expositions), hébergement pris en charge par la Box
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.ensa-bourges.fr/index.php/en/la-box/la-box-presentation (appels à candidatures)

9.16 Nom de l'organisation **ArtsLant Foundation**
Georgia Fee residency for artists/writers

Forme de mobilité	Résidences d'artistes et de commissaires d'expositions (Pri)
Secteur	Arts visuels Littérature (littérature, traduction)
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Au moins 24 ans
Critères géographiques	International
Nationalité	International
Profession	Artistes, écrivains
Destination	Mobilité entrante : Paris (France)
Autres priorités	Résidence de création, animation d'un blog sur ArtSlant
Dimension des aides	Frais de voyage, hébergement, frais de production et de studio
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.artslant.com/la/foundation

9.17 Nom de l'organisation **DosMares**
Résidences

Forme de mobilité	Résidences d'artistes (Pri)
Secteur	Tous Recherche
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	International
Nationalité	International (particulièrement Asie, Amérique Latine, Asie, Amérique du nord)
Profession	Artistes
Destination	Mobilité entrante : Paris et Marseille (France)
Autres priorités	Les artistes sont accueillis en France, à Marseille et Paris pour une durée qui varie entre 2 semaines et 3 mois. Ces résidences sont destinées principalement à la recherche : une pause dans la production de l'artiste pour repenser ses projets, affiner ses problématiques, dans un cadre confortable et propice aux rencontres, aux discussions. Dos Mares s'emploie à développer de nouveaux modèles économiques, hybrides, permettant aux artistes de lier leurs domaines de compétence, leur expertise à une activité économique dont ils puissent bénéficier.
Dimension des aides	Frais de voyage notamment couverts.
Vu pour la dernière fois	2/11/2015
Adresse	http://www.2mares.org/

9.18 Nom de l'organisation **Fondation Camargo**
Résidence

Forme de mobilité	Résidences (Pri)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	International
Nationalité	International
Profession	Les chercheurs et penseurs dans les domaines des arts, des sciences humaines et sociales qui travaillent sur les cultures françaises et francophones, y compris l'influence des cultures du bassin méditerranéen. Les penseurs peuvent notamment être des directeurs et programmeurs de structures culturelles, des directeurs d'organismes dans les sciences humaines et sociales, des commissaires d'exposition, des critiques culturels, et des responsables de programmes académiques.
Destination	Mobilité entrante : Cassis (France)
Autres priorités	Le temps de résidence est consacré principalement au travail de chaque résident. Régulièrement des discussions sur les projets sont organisées, dans lesquelles le travail

de chaque membre est présenté et discuté. Les candidats doivent parler couramment l'anglais. Les résidents peuvent travailler indépendamment ou avec un collaborateur.

Dimension des aides

Les résidents sont logés dans des appartements privés avec cuisine, sur le campus de la fondation, tous avec vue sur la Méditerranée et le port de Cassis. Une bourse de \$800 US par mois est disponible, ainsi qu'un montant pour couvrir les frais de voyage jusqu'à Cassis. Les époux et épouses, partenaires et enfants de 6 ans et plus sont les bienvenus. Les enfants doivent être scolarisés ou inscrits à des activités hors campus.

Vu pour la dernière fois

2/11/2015

Adresse

<http://www.camargofoundation.org>